



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 094**

Le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024

---

Président : M. Francis Scarpaleggia





## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 1er février 2024

• (1530)

[Français]

**Le président (M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.)):** Bonjour, chers collègues et invités...

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Monsieur le président, comme vous le savez, le 14 décembre dernier, le ministre de l'Environnement, ici, au Comité, s'était engagé à nous donner tous les détails concernant les dépenses liées à son déplacement à Dubaï, ainsi qu'un compte rendu des réunions, de même qu'à nous donner la liste des sénateurs qu'il avait appelés au sujet du dossier du projet de loi C-234.

Avez-vous eu des nouvelles du ministre?

**Le président:** Non. Malheureusement, je ne l'ai pas croisé. Je ferai de mon mieux pour le contacter après la réunion, en passant par un intermédiaire. Je l'ai cherché hier, mais il n'était pas...

**M. Gérard Deltell:** Si vous le voulez, je peux vous donner son numéro de téléphone. Je pourrais même lui envoyer un message texte maintenant.

**Le président:** J'aurais peut-être dû l'appeler au lieu d'attendre de le voir en personne, mais nous allons vérifier cela après la réunion. Je m'y engage à 100 %. Je suis aussi curieux de savoir cela.

**M. Gérard Deltell:** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Vous avez la parole, monsieur Leslie.

**M. Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC):** Je suis désolé, je n'étais pas ici mardi dernier, mais j'ai regardé attentivement la réunion tout en essayant de m'occuper de mon nouveau bébé.

**Le président:** Toutes nos félicitations!

**M. Branden Leslie:** Je vous remercie.

Vous aviez mentionné que vous alliez vous entretenir avec le ministre Guilbeault hier, je crois.

**Le président:** Oui, je l'ai cherché hier, mais je ne l'ai pas trouvé. Comme M. Deltell l'a suggéré, il existe une invention qui s'appelle le téléphone. J'aurais donc pu l'appeler, mais je n'y ai pas pensé. C'est ma faute. Après la réunion, je m'efforcerai d'obtenir la réponse par l'entremise d'un intermédiaire, à moins que je le voie au cours de la prochaine demi-heure, ce qui est peu probable. D'une façon ou d'une autre, je m'en occupe.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Nous pourrions déposer une motion à la Chambre pour lui demander de vous appeler. Est-ce que cela vous aiderait?

**Le président:** Je ne sais pas. C'est vous l'expert en procédure parlementaire, monsieur Genuis.

**M. Garnett Genuis:** Les membres du Comité sont-ils d'accord?

Il semble que les membres du Comité sont d'accord.

**Le président:** Non, je ne pense pas qu'ils soient d'accord.

[Français]

J'aimerais maintenant faire une brève mise à jour. Nous allons préparer un budget de déplacement pour aller en Alberta. Tous les partis sont d'accord pour faire cela pendant une semaine de relâche, plus précisément lors de la semaine du 13 mai. On vous donnera des précisions plus tard.

Madame Pauzé, je vous informe que les tests de son ont été effectués avec grand succès.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à MM. Weir et Schryer, de la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, ainsi qu'à Mmes Rébecca Pétrin et Gabrielle Roy-Grégoire, de l'organisme Eau Secours. Il y a également des témoins qui participeront par vidéoconférence: MM. Martyn Clark et Alain Pietroniro, de l'Université de Calgary, ainsi que Mmes Justine Nelson et Miki Eslake, de la Rivershed Society of British Columbia.

[Traduction]

Nous allons maintenant entendre les déclarations préliminaires des témoins. Je vais suivre l'ordre dans lequel leurs noms apparaissent sur ma feuille.

Qui parlera au nom de l'Université de Calgary? Est-ce M. Clark ou M. Pietroniro?

• (1535)

**Monsieur Alain Pietroniro (professeur, Département de génie civil, University of Calgary, à titre personnel):** Nous nous partagerons le temps imparti.

**Le président:** D'accord. Vous avez cinq minutes. Vous pouvez partager le temps imparti de la façon qui vous convient.

**M. Alain Pietroniro:** Je vous remercie, monsieur le président.

Nous tenons à vous remercier de nous avoir donné l'occasion de nous adresser au Comité aujourd'hui. Nous sommes tous deux honorés que le Comité nous ait accordé du temps.

Le mémoire qui vous est fourni sert à souligner la nécessité d'adopter une approche cohésive et collaborative en matière de prévisions environnementales au Canada. Nous préconisons fortement la création d'un institut coopératif qui favorise la collaboration entre le milieu universitaire, le gouvernement et l'industrie.

Tout d'abord, nous savons que les prévisions environnementales jouent un rôle essentiel dans les processus décisionnels. Elles influencent les stratégies liées au développement des infrastructures, à la gestion de l'environnement, à l'affectation des ressources et à la sécurité publique. Cependant, l'absence d'un système de prévisions cohésif et coordonné à l'échelle nationale au Canada a donné lieu à un système de prévisions fragmenté. Ainsi, les contributions du milieu universitaire prennent souvent la forme de projets décousus et à court terme, tandis que les capacités gouvernementales sont réparties de façon inégale au sein des compétences provinciales et fédérales. Cette fragmentation se traduit par une répartition inégale des ressources et une duplication des services.

**M. Martyn Clark (professeur, Hydrologie, University of Calgary, à titre personnel):** Nous soutenons qu'il existe des possibilités indéniables d'établir une communauté de pratique nationale en matière de protection de l'environnement. Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas disposer de capacités coordonnées en matière de prévision des risques liés à l'environnement. Il est donc essentiel d'encourager la collaboration entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, le milieu universitaire et le secteur privé, afin de renforcer la résilience aux changements environnementaux.

La solution proposée permettra aux groupes de recherche et aux groupes opérationnels de tout le Canada de fournir des données, des renseignements, des connaissances et des capacités de prévision uniques en vue d'atténuer les crises liées à l'eau et de mettre en place des mesures d'adaptation à cet égard. Un institut coopératif permettrait de favoriser le développement de capacités de pointe pour faire des prévisions concernant les inondations, les sécheresses, les endroits susceptibles de présenter des problèmes liés à la qualité de l'eau, les incendies de forêt et la santé des écosystèmes.

Nous proposons donc la création d'un institut coopératif canadien pour les prévisions environnementales qui s'inspire de modèles performants comme le programme des instituts coopératifs des États-Unis. Cet institut coopératif servirait de plaque tournante pour l'intégration de la recherche dans les universités, les organismes gouvernementaux et le secteur privé. L'institut coopératif proposé est essentiel pour la production des données, des renseignements et des capacités de prévision indispensables à l'adaptation au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes.

La stratégie proposée décrit les principales transformations nécessaires pour que le Canada devienne un chef de file mondial en matière de prévisions environnementales. Elle préconise l'abandon de l'approche traditionnelle des quais de chargement au profit d'une approche plus stratégique des questions fondamentales en matière de science et d'ingénierie. L'institut coopératif permettra de moderniser l'écosystème des prévisions au Canada afin d'accélérer le transfert des technologies de prévision de l'étape de la recherche à celle de l'exploitation.

Pour y arriver, l'institut coopératif créera un cadre de prévisions computationnel qui servira de système auxiliaire pour les systèmes opérationnels utilisés par Environnement et Changement climatique Canada et les provinces et territoires, ce qui permettra aux scientifiques des communautés de recherche et des communautés opérationnelles de mettre au point et d'évaluer rapidement de nouvelles méthodes de modélisation et de prévision.

L'institut coopératif favorisera également une plus grande collaboration entre les universités, le gouvernement et le secteur privé, notamment en proposant des solutions informatiques partagées, en établissant un cheminement de carrière pour les chercheurs en mi-

lieu universitaire et en élaborant des programmes de formation et d'échanges.

**M. Alain Pietroniro:** Nous recommandons la mise en place d'une plateforme de financement fédéral avec un budget annuel de 50 millions de dollars pour les efforts de recherche axés sur les prévisions environnementales. En outre, nous proposons un investissement continu de 30 millions de dollars tous les cinq ans pour une infrastructure de données et une infrastructure informatique spécialisées.

Dans les faits, nous manquons de temps pour assurer la sécurité des Canadiens. Les inondations dévastatrices, les sécheresses, les proliférations d'algues, les incendies de forêt et les avis relatifs à la qualité de l'eau potable qui se font cruellement sentir d'un bout à l'autre du Canada nuisent à notre sécurité personnelle, à notre mode de vie et à la santé de nos écosystèmes, et ils ont une incidence croissante sur notre économie. Une approche de type projet Manhattan est donc nécessaire pour nous aider à prendre des mesures d'adaptation et à faire face aux réalités environnementales à venir. Nous croyons que l'Agence canadienne de l'eau nous offre la possibilité de mettre au point une telle approche.

**M. Martyn Clark:** En conclusion, les solutions proposées et cet exposé détaillé représentent un moment charnière pour le Canada où il doit améliorer considérablement ses capacités en matière de prévisions, ce qui lui permettra de renforcer sa capacité à intervenir efficacement face aux défis environnementaux. La seule chose qui manque à cette étape transformationnelle, c'est la volonté et la capacité de bâtir et d'alimenter une communauté plus dynamique et plus efficace vouée à la protection de l'environnement. Pour y arriver, il faudra un leadership audacieux et visionnaire à tous les ordres de gouvernement et à tous les échelons du milieu universitaire.

[Français]

**Le président:** Je vous remercie. Votre temps de parole est écoulé.

Nous passons maintenant à l'organisme Eau Secours; je présume que Mme Pétrin prendra la parole.

● (1540)

**Mme Rébecca Pétrin (directrice générale, Eau Secours):** Oui, exactement.

Le dernier rapport de l'UNESCO, en 2023, mentionnait que les cas de conflits liés à l'usage de l'eau entre les milieux agricoles et les milieux urbains seront de plus en plus fréquents, et malheureusement, le Canada ne sera pas épargné non plus par ces conflits.

Les cas de pénurie d'eau ont déjà été richement documentés partout au pays. Pas plus tard que ce matin, le site Web du Canada's National Observer mentionnait le cas de l'Alberta.

En tant que représentante d'une organisation qui travaille pour les droits civils, j'aimerais mettre en avant, aujourd'hui, les quatre problèmes auxquels nous sommes régulièrement confrontés en ce qui concerne l'avancement de la gestion responsable de l'eau.

Premièrement, il s'agit d'un problème lié aux lacunes des connaissances. Notre organisation est représentée surtout au Québec, mais nous collaborons beaucoup avec d'autres organisations au pays. On a beaucoup de difficulté à harmoniser les données d'une province à une autre et à avoir suffisamment de données sur la qualité, l'utilisation et le renouvellement de l'eau.

Deuxièmement, les ordres de gouvernement se délèguent des compétences, c'est-à-dire des municipalités aux provinces et des provinces au gouvernement fédéral, et qu'il y a une mauvaise harmonisation dans cette délégation des pouvoirs. Nous constatons un manque de leadership de la part du gouvernement du Canada pour avancer vers les objectifs qu'il s'est fixés auprès de la communauté internationale et des provinces, parce qu'il manque de contrôle et de pouvoir sur les compétences qui sont octroyées à l'échelon provincial.

Troisièmement, il y a toute la question des problèmes liés à l'eau qui ne relèvent d'aucune compétence. Nous faisons souvent face à une désresponsabilisation de la part des ministres et des élus. En fait, les municipalités rejettent la responsabilité sur la province, et la province, sur le fédéral. Je pourrais nommer un cas, ici, dont peut-être certains d'entre vous ont entendu parler. Il s'agit du cas de la communauté de Kanesatake, au nord de Montréal. Depuis plusieurs années déjà, il se joue une partie de ping-pong entre ces différents champs de compétences.

Enfin, nous sommes souvent confrontés à un autre problème: des entités fédérales, implantées dans des provinces, émettent des contaminants dans l'environnement, soit dans l'eau, dans l'air, dans le sol. Celles-ci travaillent de façon solitaire, c'est-à-dire qu'il y a un mauvais arrimage avec les autorités provinciales. On peut penser aux ports, aux aéroports, aux communautés autochtones, qui dépendent beaucoup des compétences fédérales en ce qui a trait à l'approvisionnement en eau potable, entre autres. En règle générale, l'eau potable est une compétence provinciale, sauf dans les communautés autochtones. Il pourrait donc y avoir une meilleure harmonisation à cet égard. On peut aussi mentionner le site d'enfouissement de déchets dangereux qui est en train d'être aménagé au bord de la rivière des Outaouais, qui relève d'une entité fédérale. Ce projet entraînera des conséquences néfastes, des répercussions environnementales majeures sur l'eau, et ce sont les provinces qui devront gérer ces répercussions.

Je voudrais maintenant vous présenter deux pistes de solution que nous proposons.

Tout d'abord, l'annonce de l'Agence canadienne de l'eau a évidemment été reçue très favorablement par notre organisme, parce que nous voyons en cette agence un modèle de leadership du gouvernement canadien. Nous voyons cette agence comme un modèle d'observatoire de l'eau, qui aurait comme mandat de colliger l'information, de mettre en place des programmes d'acquisition de connaissances, de renforcement des capacités des provinces, et d'harmoniser tous les programmes qui sont mis sur pied dans ces provinces pour leur permettre d'aller plus loin. Nous proposons l'adoption de mesures pour surveiller l'atteinte des objectifs, une responsabilité qui serait partagée partout au Canada. Il existe 16 objectifs en matière de développement durable, et l'eau en fait partie, notamment en ce qui concerne la protection des milieux aquatiques à laquelle le Canada s'est engagé. On doit mettre en place des objectifs, des cibles pancanadiennes à atteindre et des mesures pour surveiller l'atteinte de ces objectifs. Cela pourrait très bien se traduire par un modèle d'observatoire par le biais de l'Agence canadienne de l'eau. Il pourrait s'agir aussi d'un type de gouvernance. Nous avons plusieurs modèles en tête, dont le Forum d'action sur l'eau, qui existe au Québec. Il s'agit d'un modèle de gouvernance très inclusif de tous les représentants de la société.

Notre organisme en est un de représentation des droits citoyens. Nous prôtons aussi la mise en place d'un réseau pancanadien d'or-

ganisations de la société qui permettrait, en grande partie, de mettre en place un réseau d'éducation et de formation bien déployé dans l'ensemble de la population, ainsi qu'une meilleure communication entre les différents gouvernements et les communautés citoyennes. Ce réseau permettrait aussi de renforcer et d'appuyer le progrès du Canada dans l'atteinte de ses objectifs à l'échelle provinciale, parce qu'on le sait, les citoyens ont un rôle à jouer dans la représentation politique auprès de leurs élus locaux.

• (1545)

C'est ainsi que se termine notre présentation, monsieur le président.

**Le président:** Je vous remercie.

Nous passons maintenant à la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario.

[Traduction]

Monsieur Weir, vous avez la parole.

**M. Adam Weir (biologiste des pêches, Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario):** Bonjour, monsieur le président et membres du Comité. Au nom de la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, ou l'OFAH, j'aimerais vous remercier de nous avoir invités à parler de l'importance de l'eau douce.

L'OFAH est le plus grand organisme sans but lucratif de l'Ontario axé sur la conservation du poisson et de la faune. Il représente 100 000 membres, abonnés et sympathisants, et 725 clubs membres. Il s'efforce d'assurer la protection de notre patrimoine de plein air et il encourage une participation sécuritaire et responsable à des activités telles que la pêche et la chasse. Il se fait aussi le champion de la conservation des ressources halieutiques et fauniques de l'Ontario.

Notre intérêt pour la gestion de l'eau douce, la conservation des habitats aquatiques et la menace constante des espèces aquatiques envahissantes est particulièrement pertinent pour l'étude menée actuellement par votre comité. Notre équipe de biologistes et de personnel spécialisé effectue des analyses techniques et répond aux politiques, aux règlements et aux lois relatifs à l'environnement et à la pêche au niveau provincial et fédéral. Nous coordonnons également plusieurs programmes axés sur la conservation des pêches.

Lors de notre dernière comparution devant le Comité, nous avons souligné certaines des initiatives en matière de conservation auxquelles participe notre organisme, comme le Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes de l'Ontario, grâce auquel nous sensibilisons le public aux espèces aquatiques envahissantes, nous abordons la question des voies d'entrée à haut risque et nous facilitons la surveillance et la détection précoce.

Nous gérons également le Programme de réintroduction du saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario et le programme des écloseries communautaires.

Aujourd'hui, j'aimerais profiter de l'occasion pour parler de la Loi sur les ressources en eau du Canada et de l'Agence canadienne de l'eau et de leurs liens avec notre organisme et ses membres.

D'après ce que nous comprenons, la Loi et l'Agence visent à assurer la gestion des ressources aquatiques par l'entremise de la recherche et de programmes axés, entre autres, sur la conservation et l'utilisation des ressources en eau. Cependant, nous nous posons aussi certaines questions. Quels sont les meilleurs moyens d'assurer la propreté et la bonne gestion de ressources hydriques? Quelles sont les possibilités d'améliorer, de restaurer et de protéger ces précieuses ressources?

Nos expériences nous ont appris qu'il est important de rapprocher les gens de la nature par l'entremise de la pêche et de la chasse, car ces activités mettent en valeur les ressources naturelles. Cela favorise ensuite la bonne gestion, qui à son tour protège les espèces et leurs habitats. Même si l'accent est souvent mis sur l'amélioration de la qualité de l'eau en vue d'avoir de l'eau potable et des plages propres — des choses manifestement très importantes —, nous estimons que la priorisation de la pêche récréative est une excellente occasion de s'attaquer aux problèmes et aux défis liés à l'eau.

Une pêche saine et durable est synonyme de ressources hydriques propres. Ces deux notions vont de pair. En se concentrant sur la pêche récréative, il sera donc possible d'atteindre la plupart, voire la totalité, des objectifs en matière de salubrité et de qualité de l'eau. La pêche contribue aux besoins alimentaires et au bien-être social, économique et culturel des membres des collectivités de tout le Canada. Par conséquent, le fait de soutenir près de 3 millions de pêcheurs sportifs au Canada, qui dépensent près de 19 milliards de dollars par année, et d'exploiter les possibilités dans ce domaine ne pourra que contribuer à la conservation des ressources hydriques, aujourd'hui et à l'avenir.

Il est nécessaire de redynamiser un programme semblable au Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives afin de restaurer, de rétablir et d'assainir l'habitat pour la pêche récréative au Canada. On peut y parvenir en accordant des fonds aux groupes de pêche récréative et aux organismes de conservation comme la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario pour qu'ils entreprennent des projets qui soutiennent ces objectifs. Les investissements dans les infrastructures de mise à l'eau, l'amélioration des aires de stationnement et la construction de stations de lavage des bateaux contribueront directement à faire participer les Canadiens à la vie en plein air, à créer des liens durables et enrichissants avec la nature et à obtenir des résultats économiques positifs.

L'OFAH a mis en place son propre programme de bourses de recherche pour les étudiants, qui est mis à l'essai cette année, et dans le cadre duquel des accords de financement à plus long terme seront offerts aux étudiants pour qu'ils puissent terminer leurs travaux d'études supérieures dans le cadre de projets de recherche axés sur le poisson et la faune. En 2022, nous avons également créé notre fonds de conservation communautaire pour appuyer diverses initiatives, notamment des projets de conservation du poisson et de la faune, de restauration et de protection de l'habitat et d'atténuation des espèces envahissantes.

À l'échelle nationale, l'Agence canadienne de l'eau devrait rechercher des occasions semblables en investissant dans la recherche axée sur la pêche récréative, en créant des mécanismes de financement pour soutenir les actions communautaires à l'échelle locale et en encourageant les Canadiens à participer à la prévention et à la gestion des espèces aquatiques envahissantes.

Les poissons et la pêche sont des éléments concrets. Ce sont des choses auxquelles la plupart des Canadiens peuvent s'identifier, car

elles favorisent l'adoption d'un mode de vie sain, le goût de profiter de la nature et des activités de plein air, ainsi qu'un sentiment de responsabilité à l'égard des ressources terrestres et aquatiques.

Nous avons très hâte de travailler avec le gouvernement fédéral et l'Agence canadienne de l'eau pour trouver les meilleures façons d'assurer la protection, la salubrité et la bonne gestion de nos eaux en mettant l'accent sur la pêche récréative au Canada.

Nous vous remercions de votre temps.

• (1550)

**Le président:** Je vous remercie beaucoup.

Nous entendrons maintenant Mme Nelson, de la Rivershed Society of British Columbia.

Je présume que vous ferez une déclaration préliminaire.

**Madame Miki Eslake (coordonnatrice de programmes, Rivershed Society of British Columbia):** Mme Nelson et moi-même partagerons le temps imparti aujourd'hui.

**The Chair:** Vous avez la parole.

**Mme Miki Eslake (coordonnatrice de programmes, Rivershed Society of British Columbia):** Bonjour tout le monde. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de participer à cette importante étude sur l'eau douce.

Je me joins à vous aujourd'hui depuis le territoire traditionnel des peuples des Musqueam, des Squamish et des Tsleil-Waututh à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Je m'appelle Miki Eslake. Je suis coordonnatrice de programmes à la Rivershed Society of British Columbia et je suis ici aujourd'hui avec la directrice de l'organisme, Mme Justine Nelson.

En 1996, après avoir nagé tout le long du fleuve Fraser, Fin Donnelly a fondé la Rivershed Society. Son objectif était de faire prendre conscience du rôle essentiel que joue le fleuve Fraser pour soutenir le saumon, les populations et l'économie.

Notre vision est ambitieuse. Nous voulons que le fleuve Fraser soit un bassin hydrographique résilient dans lequel prospèrent les saumons, les populations et les économies.

Le fleuve Fraser est véritablement le coeur et l'âme de la Colombie-Britannique et son bassin hydrographique est la pierre angulaire de notre vitalité écologique, culturelle et économique. Mais aujourd'hui, il fait face à des défis importants.

L'un de ces défis est la diminution inquiétante du nombre de saumons qui remontent le fleuve Fraser. Habituellement, 50 millions de saumons rouges remontent le fleuve chaque année. Toutefois, même si 2022 était une année dominante, seulement 5,5 millions de saumons ont remonté le fleuve. Les saumons représentent à la fois un élément essentiel d'un bassin hydrographique sain et un indicateur fondamental de la santé de ce bassin. Il est donc important de prendre cette diminution au sérieux.

La crise climatique est en réalité une crise de l'eau, et des bassins hydrographiques sains jouent un rôle essentiel en fournissant des défenses naturelles contre les effets du changement climatique, notamment les sécheresses, les incendies de forêt et les inondations.

Pour promouvoir efficacement le dossier de l'eau douce au Canada, le gouvernement doit respecter son engagement d'investir un milliard de dollars dans le Plan d'action sur l'eau douce. Cet investissement doit soutenir les bassins hydrographiques tels que celui du fleuve Fraser et accorder la priorité aux démarches menées en collaboration avec les peuples autochtones.

Le bassin hydrographique du fleuve Fraser est un bassin prioritaire selon le gouvernement, mais les fonds alloués dans le cadre du Plan d'action sur l'eau douce ont été dépensés de manière disproportionnée ailleurs, ce qui a laissé le bassin hydrographique du fleuve Fraser dans une situation de sous-financement et de vulnérabilité.

Les collectivités environnantes sont toujours aux prises avec les conséquences de la saison des feux de forêt dévastateurs de 2023. De nombreuses régions du bassin hydrographique connaissent toujours de graves conditions de sécheresse et certaines d'entre elles font en même temps l'objet d'une surveillance des crues.

M. Wayne Salewski, qui est membre du conseil d'administration de notre organisme et qui représente la région de Nechako, a insisté sur le fait que la sécheresse persistante et les incendies dévastateurs ont asséché des cours d'eau salmonicoles d'une importance primordiale pour les efforts de rétablissement du saumon dans toute la région.

Nous savons que ces phénomènes météorologiques extrêmes ne sont pas des anomalies et qu'il faut s'attendre à ce qu'ils se produisent plus fréquemment en raison du changement climatique.

Je vais laisser le reste du temps imparti à Mme Nelson.

**Mme Justine Nelson (directrice exécutive, Rivershed Society of British Columbia):** Je vous remercie, madame Eslake.

La Rivershed Society participe activement à la coalition sur la protection des bassins hydrographiques en Colombie-Britannique en préconisant la création d'un fonds de protection des bassins hydrographiques de cette province. En mars 2023, la table ronde sur l'eau des Premières Nations de la Colombie-Britannique a annoncé l'élaboration conjointe d'une stratégie et d'un fonds de protection des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique, avec un investissement initial de 100 millions de dollars.

C'était un excellent début, mais un fonds de dotation de 100 millions de dollars ne générera que 5 millions de dollars par année pour des projets. C'est très loin de ce qui est nécessaire pour protéger les bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique. Ce fonds doit être au moins 10 fois plus important.

Le fonds de protection des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique a besoin d'un soutien fédéral substantiel pour atteindre son plein potentiel et pour répondre adéquatement aux défis auxquels sont exposés les bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique, y compris celui du fleuve Fraser.

Nous demandons donc au Comité de recommander au gouvernement du Canada d'investir 400 millions de dollars dans le fonds de protection des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique et de respecter son engagement de faire un investissement historique d'un milliard de dollars dans le Plan d'action sur l'eau douce.

Ces investissements pourraient aider à relever des défis immédiats, tout en favorisant l'atténuation du changement climatique, la réconciliation et le développement économique durable.

Il ne suffit plus d'allouer des fonds pour faire face aux conséquences immédiates d'une catastrophe naturelle. Il est maintenant impératif de s'attaquer de manière proactive aux causes profondes de tels événements avant que nos bassins hydrographiques ne connaissent des niveaux de sécheresse et de perte d'habitat dont ils ne pourront pas se remettre.

Il est encore possible d'adopter cette approche proactive dans le bassin hydrographique du fleuve Fraser. En effet, le fonds de protection des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique nous donne l'occasion de nous attaquer de manière proactive aux catastrophes et de briser le cycle qui consiste à se contenter de réagir à ces événements. Il nous permettra d'anticiper les crises et d'investir dans la résilience et la prévention.

Le bassin hydrographique du fleuve Fraser souligne l'urgence de faire cette transition d'une approche réactive à une approche proactive, afin de protéger nos écosystèmes, nos collectivités et nos économies à long terme.

Nous vous remercions de votre temps.

• (1555)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons entreprendre avec M. Leslie un premier tour de questions où chacun aura droit à six minutes.

**M. Branden Leslie:** Merci, monsieur le président. Je vous remercie de votre témoignage, monsieur Weir.

Je crois comprendre que la pêche récréative contribue en fait davantage au PIB du Canada que notre pêche commerciale, ce qui se traduit bien sûr par des revenus considérables pour l'industrie touristique dans les collectivités rurales du pays. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le plus grand défi auquel sont confrontées actuellement nos pêches récréatives?

**M. Adam Weir:** C'est une excellente question.

Il y a malheureusement de nombreux défis, comme ceux dont nous venons de parler en ce qui a trait à l'habitat aquatique. Le déclin de la qualité et de la santé de l'habitat aquatique est évidemment très problématique. À ce titre, mon exposé de tout à l'heure portait notamment sur les espèces aquatiques envahissantes ainsi que sur la prévention et leur détection précoce. Il va de soi que les barrages et autres obstacles ont aussi leur importance dans un contexte où l'on cherche à assurer une meilleure connectivité des habitats. Dans une perspective plus générale, c'est également le cas pour la recherche, la surveillance et l'étude des autres facteurs de stress liés à l'habitat du poisson.

**M. Branden Leslie:** Merci, monsieur Weir.

Vous avez mentionné le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, qui a été piloté par l'ancien député conservateur Robert Sopuck, un grand Canadien. Ce programme a permis d'améliorer considérablement la qualité de l'eau douce dans un certain nombre de lacs et de plans d'eau partout au Canada, y compris dans ma province, le Manitoba.

Même si ce programme a connu un succès incroyable à tous les égards, le nouveau gouvernement arrivé au pouvoir en 2015 a décidé, pour une raison que nous ignorons, de le supprimer. Je suis simplement curieux. Les raisons pour lesquelles le gouvernement a mis fin à ce programme ont-elles été expliquées à votre organisation?

**M. Adam Weir:** On ne nous a pas expliqué les raisons pour lesquelles le programme a été supprimé.

Ce soutien était certes bénéfique pour le programme de rétablissement du saumon de l'Atlantique du lac Ontario. Un certain nombre de regroupements de pêcheurs à la ligne et d'organismes de conservation, y compris des communautés autochtones, en ont profité.

**M. Branden Leslie:** De toute évidence, cette suppression a fait en sorte qu'il a été impossible pour votre organisation, comme pour les nombreuses autres que vous avez mentionnées, d'aller de l'avant avec des refuges en eau froide ou d'autres types de projets visant à maintenir, étendre et améliorer l'habitat du poisson.

Dans quelle mesure cette décision a-t-elle entravé les efforts concrets déployés par des organisations comme la vôtre pour améliorer d'une manière tangible la situation de nos pêches? Recommanderiez-vous au gouvernement de remettre en place un programme de cette nature?

**M. Adam Weir:** Oui. Cela a certainement eu un impact, et pas seulement en Ontario, où nous sommes établis, mais à l'échelle du Canada. Comme je l'ai mentionné, la santé et la qualité des habitats aquatiques sont en chute libre. Il serait extrêmement bénéfique que l'on rétablisse un programme semblable pour appuyer les initiatives communautaires en donnant aux gens sur place les moyens d'agir. Il y a ici une connexion directe absolument cruciale avec la nature, le plein air, les habitats aquatiques et les Canadiens en général.

**M. Branden Leslie:** Je sais que vous avez beaucoup de bénévoles qui réalisent ces projets sur le terrain, mais il n'en demeure pas moins que tout cela entraîne des coûts. Quelle incidence pourrait avoir le rétablissement de ce programme ou la mise en œuvre d'un programme de même nature? Je sais fort bien que tout cela est difficile à quantifier, mais j'estime que c'est ainsi que le véritable environnementalisme peut se manifester.

**M. Adam Weir:** Il est effectivement difficile de déterminer avec précision comment cela peut se traduire dans les faits. En Ontario seulement, nous avons 1,4 million de pêcheurs à la ligne titulaires d'un permis qui contribuent à hauteur de 2,2 milliards de dollars par année. Dans l'ensemble du Canada, il y a 3 millions de pêcheurs dont la contribution à notre économie dépasse les 19 milliards de dollars par année. Quand on considère toutes les dépenses engagées par les pêcheurs à la ligne, on voit l'importance d'investir dans le poisson et son habitat. C'est un montant colossal. C'est presque impossible à mesurer.

**M. Branden Leslie:** Parmi les autres programmes touchés par des compressions — un peu plus tard en 2019 —, il y a eu celui qui visait la conservation des zones humides en contribuant au financement de projets de remise en état de ces milieux importants qui aident à retenir l'eau en cas d'inondation et la rendent accessible en temps de sécheresse tout en permettant, bien évidemment, d'améliorer la qualité de l'eau d'une manière générale.

J'ai une question qui ne concerne pas spécifiquement ce programme, ce qui ne vous empêche pas de nous dire si le programme pourrait être utile ou non. Selon vous, quelle est l'importance des milieux humides pour l'ensemble de notre écosystème et pour quelles raisons le gouvernement devrait-il préserver la possibilité de collaborer avec des groupes comme le vôtre pour les protéger partout au pays?

**M. Adam Weir:** Ils sont incroyablement importants. On les appelle les « éponges de la nature ».

De plus, on ne saurait trop insister sur l'importance des milieux humides en ce qui a trait à la biodiversité. Ce ne sont pas seulement les biologistes des pêches comme moi qui vous le diront, mais

toutes sortes de spécialistes. Il faut prendre en considération l'importance capitale des milieux humides aussi bien pour les poissons que pour la faune et les êtres humains, au Canada comme ailleurs.

**M. Branden Leslie:** Oui.

Vous avez abordé la question de l'Agence canadienne de l'eau dans votre exposé. Selon vous, comment devraient s'articuler le rôle et la compétence du gouvernement fédéral à l'appui des pêches récréatives par l'entremise de cette agence? Comment une organisation provinciale comme la vôtre entrevoit-elle le rôle que l'Agence canadienne de l'eau devrait jouer à cet égard? Avez-vous des suggestions précises à nous faire quant aux mesures que le gouvernement devrait envisager en la matière, que ce soit par l'entremise de l'Agence canadienne de l'eau ou dans le cadre d'autres programmes. Nous pourrions intégrer le tout à notre rapport pour nous assurer d'offrir vraiment le soutien dont des groupes comme le vôtre ont besoin.

• (1600)

**M. Adam Weir:** Oui, et c'est une autre très bonne question.

Je pense qu'il y a plusieurs niveaux d'intervention à considérer. De toute évidence, il sera très important de fournir du financement aux gens sur le terrain, aux organismes communautaires et aux organisations non gouvernementales de défense de l'environnement.

Parmi les autres thèmes qui sont ressortis des discussions, on peut noter la nécessité d'harmoniser les efforts dans l'ensemble du secteur, d'assurer une reddition de comptes, de mettre en place un organisme de surveillance et d'instaurer une meilleure collaboration intergouvernementale. Tout cela doit se faire non seulement au niveau des organismes fédéraux, mais aussi à l'échelle provinciale. Les avancées en ce sens pourraient aussi se faire ressentir au sein des administrations municipales lorsque vient le temps de trouver un terrain d'entente en combinant tous les éléments qui entrent en jeu de manière à simplifier le processus.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Ali pour une période de six minutes.

**M. Shafqat Ali (Brampton-Centre, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui pour nous faire bénéficier de leurs connaissances et de leur expérience.

Mes premières questions s'adressent à MM. Schryer et Weir.

L'eau joue un rôle crucial dans nos écosystèmes. Sans eau potable, la qualité des habitats est altérée, non seulement pour les humains, mais aussi pour les autres espèces. Les politiques relatives à l'eau peuvent également jouer un rôle dans la protection contre les espèces envahissantes comme la moule zébrée.

Selon la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, quelles mesures le gouvernement fédéral peut-il prendre pour protéger notre eau contre les espèces envahissantes? Une fois que des espèces envahissantes sont découvertes, de quels moyens le gouvernement fédéral dispose-t-il pour protéger nos ressources en eau contre ces envahisseurs?

**M. Adam Weir:** Je vais céder la parole à M. Schryer, notre expert pour ce qui est des espèces envahissantes.

**M. Brook Schryer (coordonnateur adjoint, Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes, Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario):** Merci à tous de nous accueillir.

J'estime que le gouvernement fédéral a un rôle clé à jouer dans la protection de nos écosystèmes aquatiques contre les espèces aquatiques envahissantes et les espèces terrestres envahissantes. En ce qui concerne les eaux douces, le ministère des Pêches et des Océans, l'entité fédérale régissant nos activités, a pour objectif de prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes, de réagir rapidement lorsque de nouvelles espèces semblables sont détectées et de contrôler la propagation de celles que l'on retrouve déjà chez nous.

Les espèces aquatiques envahissantes et les espèces terrestres envahissantes ont des effets extrêmement néfastes partout au pays. Selon les estimations d'Environnement et Changement climatique Canada, la présence de 16 espèces envahissantes nous coûte entre 13 et 39 milliards de dollars par année. Il faut ainsi investir des sommes colossales à même les fonds publics au titre notamment des mesures de contrôle et d'intervention requises, des pertes de valeur des propriétés, des répercussions sur les écosystèmes, des services écosystémiques et de la protection des espèces indigènes.

Nous avons besoin de ce soutien de la part du gouvernement fédéral. Celui-ci doit financer des programmes comme le Fonds de prévention des espèces aquatiques envahissantes qui ne reçoit actuellement qu'environ 10 millions de dollars par année. C'est pourtant le principal mécanisme à notre disposition pour le contrôle d'espèces qui entraînent annuellement des coûts de l'ordre de 10 à 30 milliards de dollars. Il est absolument essentiel que nous finançons mieux les efforts déployés à ce chapitre, surtout à l'échelon fédéral.

**M. Shafqat Ali:** Merci.

Mesdames Pétrin et Roy-Grégoire, je vous remercie de votre temps et de votre présence aujourd'hui.

Pouvez-vous nous parler de l'importance de l'adaptation au climat lorsqu'il s'agit de protéger nos ressources en eau?

[Français]

**Mme Rébecca Pétrin:** L'adaptation au climat est très importante. Les changements climatiques génèrent une augmentation dracônienne de la consommation d'eau par les industries, par l'agriculture et par les centres urbains. Cela a de grandes répercussions sur le régime climatique, par exemple sur la couverture de neige, l'hiver. Cela touche également le réchauffement climatique et provoque l'accélération du cycle de l'eau et l'évaporation. En gros, cela a d'importantes répercussions sur la quantité d'eau disponible. On voit que cette dernière est à la baisse, majoritairement dans le Centre du Canada. De plus, pendant l'été, certaines régions du Canada, mais surtout du Québec, ont été aux prises avec des chutes d'eau importantes, ce qui a entraîné des inondations. Les changements climatiques assèchent certaines régions du Canada et en humidifient plusieurs autres.

En règle générale, la quantité d'eau disponible diminue beaucoup. Il faut donc faire attention à la façon de la gérer. Dans les zones où les sécheresses sont plus importantes, il y a des conflits entre les différents usages. Il faut être en mesure de prévenir ces périodes de pénurie d'eau et de savoir, d'ores et déjà, comment partager cette ressource entre les différents usages, afin de réduire les conflits associés à la gestion de l'eau.

• (1605)

[Traduction]

**M. Shafqat Ali:** Merci.

Messieurs Clark et Pietroniro, je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur la teneur de vos travaux universitaires portant sur l'eau?

**M. Alain Pietroniro:** Je suis désolé, monsieur Ali. Il y a eu une coupure dans la transmission audio pendant que vous parliez. Pourriez-vous répéter la question?

**M. Shafqat Ali:** Oui. Pouvez-vous nous en dire davantage sur la teneur de vos recherches universitaires sur l'eau?

**M. Alain Pietroniro:** Bien sûr. Je vais commencer à vous répondre, et M. Clark pourra peut-être compléter.

Nous nous concentrons surtout sur les systèmes de prévision environnementale. À l'Université de Calgary comme avec nos collègues de partout au Canada, nous mettons beaucoup l'accent sur l'amélioration de ces systèmes de prévision.

Vous savez sans doute que d'importants efforts sont déployés aux fins des prévisions environnementales dans les provinces et les territoires ainsi qu'à l'échelon fédéral. Nous essayons en fait de regrouper toutes ces approches sur lesquelles nous travaillons avec les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral, notamment via la modélisation mathématique, pour élaborer et améliorer les systèmes de prévision, tant pour ce qui est du climat que par rapport à tous les autres éléments que nous souhaitons pouvoir mieux prédire.

C'est là-dessus que portent nos recherches. Je vais laisser M. Clark vous en dire davantage.

**Le président:** Il ne vous reste qu'une quinzaine de secondes, monsieur Clark, mais vous aurez l'occasion de nous en dire plus long en répondant à d'autres questions.

**M. Martyn Clark:** Oui, d'accord. Je serai très bref.

En plus de ce que M. Pietroniro vous a dit, nous travaillons beaucoup avec le Cooperative Institute for Research to Operations in Hydrology aux États-Unis. Il s'agit d'un nouvel institut coopératif bénéficiant d'un fonds de dotation de 360 millions de dollars qui s'intéresse aux prévisions relatives aux ressources en eau.

**Le président:** Merci.

[Français]

Madame Pauzé, la parole est à vous.

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Je remercie les témoins, particulièrement ceux et celles qui se sont déplacés. Ils ont fait du kilométrage pour venir nous voir.

Madame Pétrin, nous nous sommes souvent croisées dans des fêtes ou durant des commémorations avec d'autres groupes de défense des droits des citoyens.

Dans votre allocution, vous avez parlé du Forum d'action sur l'eau du Québec.

Pouvez-vous nous fournir un peu plus de détails sur le sujet? Comment cela fonctionne-t-il?

**Mme Rébecca Pétrin:** Le Forum d'action sur l'eau, créé par le gouvernement du Québec actuel, a pour objectif de piloter des travaux, un peu comme ce que nous faisons aujourd'hui.

Il comprend des représentants de différentes sphères de la société. Nous avons un représentant pour chacune des unions municipales. Nous avons également des représentants des ministères concernés et d'organisations professionnelles, dont l'Union des producteurs agricoles et les chambres de commerce. Des organisations sur les ressources forestières et des industries sont aussi représentées. Nous comptons également quatre organisations représentant de la société civile, dont deux pour les citoyens, une pour la pêche et une autre pour l'habitat du saumon, plus précisément.

Le but de nos réunions, qui se tiennent tous les deux mois, est d'établir comment sera octroyé le nouveau Fonds bleu, également créé par le gouvernement du Québec, et quel sera le prochain plan d'action, soit le Plan Eau. Il s'agit d'établir la priorité des orientations en matière de gouvernance de l'eau à l'échelle de la province.

**Mme Monique Pauzé:** Il existe effectivement beaucoup de forums au Québec. Nous avons rencontré des gens venus nous parler des bassins versants.

Entretenez-vous aussi des liens avec ces gens?

**Mme Rébecca Pétrin:** En effet, nous entretenons beaucoup de liens avec les organismes de bassins versants, qui ont un mandat de concertation, soit celui de rassembler tous les acteurs sur le territoire.

Comme on le sait, la question de l'eau est multisectorielle. Il est donc important que tous soient rassemblés autour d'une table pour discuter des orientations prioritaires. Nous pouvons ainsi décider d'agir ensemble sur le même plan d'action. Si tout le monde travaille à ces orientations de façon séparée, nous ne pourrions pas obtenir de résultats concrets.

**Mme Monique Pauzé:** Vous avez abordé tantôt la question des conflits d'usage, où l'eau est tantôt une ressource économique, tantôt un patrimoine commun.

On sait que le développement économique entraîne une énorme pollution de l'eau. Or, on met souvent en priorité la préservation des milieux de vie. L'eau, c'est la vie.

À ce sujet, soit les mesures législatives sont inexistantes, soit elles existent, mais on n'ose pas les appliquer.

Que pensez-vous de ce conflit?

• (1610)

**Mme Rébecca Pétrin:** Un des éléments que nous avons beaucoup fait valoir auprès du gouvernement du Québec est l'importance de recueillir davantage de données sur les usages de l'eau au Québec, à l'instar de la majorité des pays. Le ministre de l'Environnement disposerait donc ensuite des chiffres dont il a besoin pour déterminer plus facilement à qui il pourrait imposer de réduire sa consommation d'eau en cas de pénurie d'eau.

Par exemple, si on pouvait prévoir que certaines régions du Canada connaîtraient une sécheresse l'été prochain, on pourrait aussi prévoir une pénurie d'eau. Ce que nous ne voulons pas, c'est que ce soit les villes situées en aval des cours d'eau qui vivent le stress hydrique. Il faut remonter tout le long du bassin versant de l'eau pour déterminer qui sont les grands utilisateurs d'eau capables de réduire leur consommation d'eau pour assurer l'approvisionnement

en eau des villes qui sont en aval et qui subissent les conséquences des contaminations et des pénuries d'eau.

**Mme Monique Pauzé:** Comme vous parlez de ce qui se passe en amont, j'en profite pour mentionner le site d'enfouissement de Chalk River, qui est en quelque sorte un dépotoir à ciel ouvert. Vous vous êtes assurément penchés sur le fait, très important pour le Québec, que des déchets nucléaires soient enfouis aussi près d'un cours d'eau. C'est en amont du fleuve Saint-Laurent et de grandes villes où des millions de personnes vont y tirer leur eau potable.

Avez-vous déterminé quelles seraient les conséquences d'un déversement, d'une contamination?

On sait très bien qu'il sera impossible d'avertir la population. Celle-ci consommera l'eau avant qu'on puisse la prévenir et lui dire de ne pas la consommer parce qu'elle est contaminée.

Vous avez sûrement réfléchi à cette question.

**Mme Rébecca Pétrin:** Nous y avons réfléchi. En fait, il y a longtemps que nous y réfléchissons. La rivière des Outaouais, le lac des Deux Montagnes et le fleuve Saint-Laurent abreuvent plus de trois millions d'habitants au Québec seulement. C'est sans compter la ville d'Ottawa.

Il y a quelques années, le Québec a décidé de fermer la porte aux hydrocarbures et au pipeline qui traversaient la rivière des Outaouais. Il a déterminé que, en cas de déversement et de contamination de la rivière des Outaouais, aucun plan d'action ne suffirait à répondre aux problèmes que causerait une contamination de l'eau potable à un endroit où la population est aussi nombreuse.

Le dépotoir de Chalk River est pire, en fait. La décontamination est possible dans le cas des hydrocarbures, mais une contamination engendrée par de la matière radioactive est irréversible. Elle se propage dans le biotope. Ce serait vraiment une catastrophe. Nous nous opposons donc fermement à ce projet. Nous croyons qu'il aurait fallu évaluer beaucoup plus sérieusement des scénarios de remplacement. C'est loin d'être le meilleur scénario qui aurait pu être conçu pour le Canada.

**Mme Monique Pauzé:** Dans vos notes, vous parlez aussi de favoriser les représentations politiques dans le cadre des consultations publiques. Je fais ici un lien avec Chalk River et avec le fait que les élus, souvent, ne prennent malheureusement pas leurs responsabilités. Nous avons donc besoin des organismes de défense des droits pour faire en sorte d'influencer les décisions.

Qu'en pensez-vous?

**Mme Rébecca Pétrin:** Il est très important de mentionner, en ce qui concerne le gouvernement du Canada, que les organismes comme le nôtre participent beaucoup au processus démocratique par l'intermédiaire de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Celle-ci nous offre du financement pour chacune de nos participations. Quand nos projets passent par Transports Canada ou la Commission canadienne de sûreté nucléaire, nous n'avons pas droit à du financement puisque ces derniers ne sont pas assujettis à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.

**Le président:** Je vous remercie. C'est un bon point que vous soulevez. Vous parlez ici d'une divergence importante.

Madame Collins, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Nous sommes heureux de pouvoir vous entendre.

Mes premières questions s'adressent à Mme Nelson.

Je suis une députée de la Colombie-Britannique. Nous avons été témoins de toutes sortes de phénomènes extrêmes — inondations, sécheresses, feux de forêt, rivières atmosphériques et dômes de chaleur — qui ont entraîné la mort tragique de centaines de personnes. Il y a actuellement dans notre province des régions qui sont touchées année après année par des sécheresses, pendant que d'autres doivent être évacuées en raison des inondations.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur certaines des initiatives que vous avez mentionnées en matière de prévention et de renforcement de la résilience?

**Mme Justine Nelson:** Certainement. Merci pour cette question.

Comme je l'ai indiqué, nous collaborons avec la BC Watershed Security Coalition, qui travaille à la création d'un fonds durable pour la sécurité des bassins hydrographiques, car des bassins hydrographiques sains et résilients se traduisent par de l'eau potable en plus grande quantité, des populations de poissons florissantes et des économies locales fortes. Vous entendrez d'ailleurs les représentants de la Coalition au cours de votre prochaine heure de séance.

Notre société agit sur deux volets pour réagir au changement climatique et gérer les autres répercussions sur le bassin versant du Fraser. Je parle ici de notre programme visant le rétablissement des terres agricoles ainsi que du tableau de bord de prise en charge du bassin hydrographique via le continuum connexion-protection-rétablissement.

Notre programme de remise en état des terres agricoles favorise la santé des écosystèmes et renforce la résilience climatique grâce à des efforts de collaboration dans l'ensemble du bassin hydrographique du Fraser. Il coalise des communautés des Premières Nations, des propriétaires de terres agricoles et d'autres intervenants afin de créer des corridors de rétablissement des terres privées tout le long du bassin versant du Fraser. Cette approche de collaboration permet d'intégrer les connaissances et les langues traditionnelles, en mettant l'accent sur l'importance de l'intendance des Premières Nations pour la remise en état des habitats et le renforcement de la résilience.

Notre autre projet, le tableau de bord de prise en charge du bassin hydrographique via le continuum connexion-protection-rétablissement, nous permet de constater visuellement les résultats des efforts de protection et de rétablissement dans tout le bassin versant du Fraser. Cette façon de faire facilite la collaboration entre les intervenants, contribue au renforcement de la résilience du bassin hydrographique du Fraser et encourage le soutien public et les investissements à cette fin.

Ces deux programmes favorisent la santé des écosystèmes, soutiennent les efforts d'intendance et renforcent la résilience des collectivités face aux répercussions du changement climatique. Ce ne sont que deux programmes parmi tant d'autres visant la mise en place des mesures de prévention nécessaires dans le bassin hydrographique du Fraser et partout en Colombie-Britannique.

Merci.

• (1615)

**Mme Laurel Collins:** On sait que la gouvernance des bassins versants relève à la fois des municipalités, des régions, des pro-

vinces et du fédéral. Les autorités des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont également compétence sur l'eau.

Pouvez-vous nous expliquer un peu comment vous réussissez à composer avec toutes ces instances et nous indiquer ce qui serait selon vous l'avenue à privilégier pour assurer la cohérence de nos politiques touchant les bassins hydrographiques?

**Mme Justine Nelson:** Nous essayons de rassembler tout le monde. C'est le rôle que notre organisme sans but lucratif s'efforce de jouer.

Grâce à des programmes comme le rétablissement du corridor des terres agricoles et le tableau de bord pour la prise en charge du bassin versant via le continuum connexion-protection-rétablissement, nous cherchons à conjuguer les efforts de tous ceux qui œuvrent pour la protection et la remise en état de l'écosystème. Bien que nous ayons des programmes dans le cadre desquels nous contribuons directement au rétablissement, la majeure partie du travail concret sur le terrain se fait par l'entremise de nos collaborateurs. C'est dans ce contexte que nous affirmons être là pour veiller à ce que tous poussent dans la même direction.

Je pense que c'est un rôle primordial pour une initiative d'aussi vaste portée qui fait intervenir autant d'acteurs différents, comme vous l'avez mentionné.

**Mme Laurel Collins:** Merci beaucoup.

Je serais curieuse d'entendre ce qu'auraient à nous dire les deux représentantes de la Rivershed Society of B.C. en réponse à la question suivante.

Quels sont les éléments essentiels que vous souhaiteriez retrouver pour que l'Agence canadienne de l'eau soit aussi efficace que possible et pour que la Loi sur les ressources en eau du Canada nous permette de mieux protéger nos bassins hydrographiques?

**Mme Justine Nelson:** En tant qu'organisme sans but lucratif qui travaille dans un bassin hydrographique aussi vaste, nous savons que la responsabilité de l'eau douce est partagée entre de nombreux ordres de gouvernement. Je sais qu'il y a plus de 20 ministères et organismes fédéraux qui sont responsables de l'eau douce, ce qui fait qu'il est très difficile d'aller au fond des choses, surtout pour un petit organisme sans but lucratif comme le nôtre.

Nous appuyons l'idée d'une coordination efficace par l'entremise d'une entité comme l'Agence canadienne de l'eau. Cependant, nous croyons que cela doit se faire en collaboration avec les Premières Nations.

**Mme Laurel Collins:** Merci beaucoup.

Je vais poser à M. Weir et à M. Schryer ma dernière question de ce tour.

En ce qui concerne les répercussions de la crise climatique sur les pêcheurs à la ligne, les stocks de poissons et les espèces envahissantes, qu'avez-vous été à même de constater?

**M. Adam Weir:** C'est une bonne question à laquelle il n'est pas facile de répondre. Il y a beaucoup d'incertitudes et d'inconnues relativement au changement climatique.

Je peux toutefois vous dire qu'aussi bien dans ma vie personnelle que dans le cadre de mon travail, je ne vois guère d'éléments positifs, surtout quand je pense aux espèces de poissons en eau froide qui sont plus sensibles et plus vulnérables encore. C'est le constat que nous pouvons d'ores et déjà faire.

De nombreuses études intéressantes sont menées. C'est notamment le cas dans le parc provincial Algonquin, en Ontario. Nous pouvons observer dans ce parc les mêmes tendances qui se manifestent dans une perspective planétaire ainsi qu'à plus petite échelle en matière de changement climatique. Il suffit d'observer les populations d'omble de fontaine et de touladi qui sont à risque pour jauger toute l'ampleur de la menace.

Il y a évidemment aussi des préoccupations en ce qui concerne les espèces aquatiques envahissantes.

**M. Brook Schryer:** Merci pour la question.

Pour ce qui est des espèces aquatiques envahissantes, nous avons pu profiter par le passé du fait que notre climat plus froid nous permet de tenir diverses espèces à distance. Il s'agit des espèces qui n'ont pas la tolérance climatique pour résister à nos températures plus basses. En raison du changement climatique, nous constatons que certaines espèces peuvent désormais hiverner, alors que cela leur était impossible auparavant.

Nous espérons ainsi un hiver froid qui aurait pu nous permettre d'éradiquer une nouvelle espèce observée en Ontario, une première en Amérique du Nord. Il s'agit de l'écrevisse marbrée, une espèce découverte au départ en Allemagne, qui se reproduit de façon asexuelle. Ces intruses auront un effet dévastateur sur nos espèces indigènes d'écrevisses et de poissons, en plus de nombreuses autres répercussions.

• (1620)

**Le président:** Merci. Tout cela semble fascinant, mais nous allons devoir nous arrêter ici.

Nous allons passer au deuxième tour de questions. Afin de respecter l'horaire, je vais réduire de 40 % le temps alloué à chacun.

Monsieur Deltell, vous disposez donc de trois minutes.

[Français]

**M. Gérard Deltell:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames, messieurs, soyez les bienvenus à votre Parlement.

Mes questions s'adresseront à Mme Pétrin et Mme Roy-Grégoire.

C'est très agréable de vous entendre, et je suis très heureux de votre témoignage. Avant de passer aux questions, je tiens à souligner que vous avez fait état de la catastrophe qui se passe actuellement à Kanesatake. Cela nous rappelle que le grand chef est venu témoigner à ce comité. Nous saluons la dignité et le courage avec lesquels il fait face à cette situation, qui est troublante pour sa communauté, mais qui a aussi des conséquences pour bien des gens autour. Ce n'est pas une question autochtone, mais une question de santé publique. Nous sommes tous concernés par cela. Je vous remercie de l'avoir souligné.

Dans votre témoignage, vous avez également évoqué le fait que, souvent, la ville rejette la responsabilité d'un problème sur la province, la province la rejette sur le fédéral, et le fédéral la rejette à son tour.

Pouvez-vous me donner un exemple de ce qui fonctionne bien? De quoi pourrait-on s'inspirer pour avoir des relations entre les municipalités, les provinces et le fédéral qui vont bien et dans lesquelles il n'y a pas d'empiètement?

**Mme Rébecca Pétrin:** Il s'agit d'une question piège, monsieur Deltell.

Plusieurs modèles fonctionnent bien, notamment ceux utilisés par les gouvernements municipaux et provinciaux, qui ont davantage l'habitude de collaborer. Au Québec, il y a eu l'adoption de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable; il s'agit d'un exemple de loi avec laquelle nous travaillons beaucoup. De prime abord, ce sont les municipalités qui ont eu le devoir de mettre en place la Stratégie. Après la collecte de données par la province, celles-ci ont été transmises à tous les utilisateurs. Dès lors, le Forum d'action sur l'eau a pu déployer des plans d'action.

Quand une stratégie est élaborée de concert avec les différents paliers de gouvernement et que tout le monde s'entend sur les objectifs à atteindre, une collaboration s'installe et les choses vont bien. Je dois admettre que, depuis deux ans, nous travaillons avec le gouvernement et les municipalités pour atteindre les objectifs à cet égard. Cela a mené à des projets de développement d'infrastructures vertes, par exemple, pour réduire la quantité d'eau qui se retrouve dans les égouts. Cela a également mené à des investissements supplémentaires, afin que les municipalités puissent mettre à niveau leurs infrastructures publiques et réduire les pertes d'eau des aqueducs.

À partir du moment où les provinces et les municipalités ciblent les mêmes priorités, les fonds sont attribués et on peut mettre en œuvre des solutions.

**M. Gérard Deltell:** Comme vous l'avez dit, il s'agit d'abord et avant tout d'une question locale. Il y a de l'eau partout — nous nous entendons là-dessus —, mais il faut se pencher sur l'utilisation qu'on en fait au niveau local.

Sur le plan politique, les premiers répondants sont les municipalités. Après, elles se tournent vers les provinces pour avoir un cadre général. Comme vous le savez, le territoire du Québec est grand et celui du Canada l'est encore plus. Géographiquement, les besoins sont différents.

Quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer afin d'être vraiment efficace pour aborder les problèmes rencontrés par les municipalités et les provinces?

**Le président:** Madame Pétrin, je vous demande de donner une brève réponse.

**Mme Rébecca Pétrin:** Il faut qu'il établisse des objectifs clairs et précis pour l'ensemble du Canada. Ces objectifs pourraient, par la suite, être visés par les provinces. Il doit aussi mettre sur pied un programme de suivi relativement à l'atteinte des cibles, des objectifs.

**Le président:** Je vous remercie de votre réponse très concise.

Monsieur Longfield, vous avez maintenant la parole pour trois minutes.

[Traduction]

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

Je vais adresser mes questions à M. Clark et à M. Pietroniro.

Comme vous l'avez indiqué, l'Agence canadienne de l'eau pourrait contribuer aux efforts de modélisation. À Calgary, l'eau provient de la rivière Bow qui est alimentée par des glaciers qui sont en train de fondre. Il y a des sécheresses dans le sud de l'Alberta. Il y a la rivière Saskatchewan Nord et la rivière Saskatchewan Sud qui se déversent dans le lac Manitoba et le lac Winnipeg, où il y a des barrages hydroélectriques, qui ont aussi besoin d'eau. Dans les Prairies, nous avons besoin d'eau pour nous nourrir. Nous en avons également besoin pour les municipalités et pour l'hydroélectricité. Tous ces éléments sont vraiment menacés.

Pour ce qui est de l'eau en tant que telle, il y a les eaux de surface, qui peuvent être mouvantes ou stagnantes. Nous connaissons bien les lacs, les rivières et les ruisseaux. Nous avons également des sources souterraines, comme celles qui alimentent Guelph en eau, que nous ne voyons pas. Il y a aussi l'eau atmosphérique. Lorsque vous faites de la modélisation et que vous examinez les changements dans l'atmosphère, les nuages et les modèles de précipitations, les choses se compliquent très rapidement. Il ne faut pas penser seulement aux rivières et aux ruisseaux.

Pourriez-vous nous dire à quel point il est à la fois nécessaire et complexe de combiner toutes les données scientifiques à ce sujet pour l'ensemble du pays comme à l'échelle internationale?

**M. Martyn Clark:** Je peux peut-être commencer.

Merci. C'est une très bonne question.

Vous avez parfaitement raison de dire que c'est extrêmement complexe. La complexité avec laquelle nous devons composer, surtout dans un contexte de changements climatiques, fait en sorte qu'il est vraiment impossible de faire des progrès considérables face au problème avec un seul groupe de modélisation. Ce que nous voyons partout au Canada, c'est que la seule façon d'élaborer la prochaine génération de capacités de protection nécessaire est de mobiliser des ressources, d'en combiner et de créer nos modèles de manière à ce que différents groupes soient interopérables pour pouvoir vraiment s'attaquer aux problèmes. Cela comprend une collaboration des provinces et des territoires avec le gouvernement fédéral, le milieu universitaire et le secteur privé ainsi qu'à l'échelle internationale. C'est un énorme défi.

Je vais laisser M. Pietroniro en dire plus à ce sujet.

• (1625)

**M. Alain Pietroniro:** Soyons clairs: ce que nous proposons ici, c'est vraiment un cadre national pour rassembler les milieux universitaires, les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral et même les municipalités et le secteur privé afin de créer des systèmes qui peuvent s'appliquer partout, et c'est donc vraiment une approche nationale.

**M. Lloyd Longfield:** J'espère que nous tenons compte également des connaissances traditionnelles de sources autochtones dans ces discussions.

**M. Alain Pietroniro:** Nous le faisons, et vous le verrez dans le mémoire.

**M. Lloyd Longfield:** Merci. J'aimerais avoir plus de temps, mais non.

Je vous redonne la parole, monsieur le président.

**Le président:** Oui, le temps est pas mal écoulé. Je suis désolé.

[Français]

Madame Pauzé, vous avez la parole pour une minute et demie.

**Mme Monique Pauzé:** C'est peu, monsieur le président.

Je veux revenir au site de Chalk River, car cela me préoccupe beaucoup, particulièrement en tant que Montréalaise. Je ne veux pas boire de l'eau contaminée. Ce projet a été approuvé par le gouvernement libéral, alors que les maires de 40 municipalités de l'Ontario et du Québec, y compris Montréal et Gatineau, s'y sont opposés.

Comment le gouvernement peut-il agir contre la volonté des municipalités et des communautés autochtones en procédant à l'aménagement d'un dépôt nucléaire à Chalk River?

**Mme Rébecca Pétrin:** Manifestement, on n'a pas encore donné suffisamment de droits à nos cours d'eau au Québec, et on ne les respecte pas. En exposant un cours d'eau à des risques de pollution aussi grands, on outrepassé le principe de prévention et de protection de la nature. Alors, je ne me l'explique pas non plus.

**Mme Monique Pauzé:** C'est drôle que vous abordiez la question des droits, parce que le Comité en a discuté, mardi. Une personne nous disait qu'on avait beau donner des droits partout, s'il n'y avait aucune obligation ni aucune pénalité, on ne les respectait pas. Il y a des droits internationaux pour prévenir les génocides, par exemple, et on voit ce qui se passe. À mon avis, il ne s'agit pas de donner un droit de plus.

Que peut-on faire d'autre?

**Le président:** Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît.

**Mme Rébecca Pétrin:** La société devrait demander au gouvernement du Canada de retirer ce projet, qui est dangereux pour la santé des Canadiens et des Canadiennes.

[Traduction]

**Le président:** Allez-y, madame Collins.

**Mme Laurel Collins:** Merci, monsieur le président.

Je m'adresse encore une fois à la Rivershed Society. Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que les fonds étaient dépensés ailleurs de manière disproportionnée, plutôt qu'en Colombie-Britannique. Compte tenu des répercussions sur les bassins hydrographiques que nous voyons en Colombie-Britannique à cause des changements climatiques, pourriez-vous parler un peu de la nécessité d'augmenter le financement et de donner une juste part des fonds prévus à la province?

**Mme Justine Nelson:** Oui, absolument. Je pense que le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique en est un très bon exemple. La période récente de demande ouverte pour un fonds de 250 millions de dollars s'est traduite par des demandes se chiffrant à plus de 1 milliard de dollars, et plus de 60 % de ces demandes étaient pour des projets de restauration. Je pense que cela montre clairement la nécessité d'un financement en Colombie-Britannique pour ce genre de travail.

Merci.

**Mme Laurel Collins:** Merci beaucoup.

Vous avez parlé un peu de la nécessité de collaborer avec les communautés autochtones. Pouvez-vous en dire plus sur ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour appuyer des organisations comme la vôtre dans le but d'assurer une collaboration avec les peuples autochtones dans ces dossiers?

**Mme Justine Nelson:** Je pense que l'une des choses les plus importantes lorsqu'il y a des possibilités de financement est de prévoir des fonds pour l'établissement de relations dans ce genre de situations. L'établissement de relations demande du temps, beaucoup de temps. Les sources de financement ne permettent pas de créer ce genre de liens étroits. Par conséquent, lorsqu'il est question de collaborer, c'est désespérément nécessaire.

**Le président:** Merci.

Monsieur Kram, vous avez trois minutes.

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je n'ai pas beaucoup de temps, et je vais donc m'en tenir à l'essentiel.

Les témoins de l'Université de Calgary ont parlé de la fragmentation du territoire de prédiction des inondations au pays et de la nécessité d'avoir un institut canadien de prédictions environnementales. Pouvez-vous expliquer au Comité qui prévoit actuellement les inondations au pays dans ce contexte fragmenté?

• (1630)

**M. Alain Pietroniro:** Monsieur le président, je peux répondre à la question.

À l'heure actuelle, c'est en grande partie la responsabilité des gouvernements provinciaux. Certains gouvernements provinciaux donnent aussi des prévisions des inondations, et il y a un système national de modélisation des crues qui a récemment été mis au point par Environnement et Changement climatique Canada. Tous ces organismes communiquent entre eux, et les choses avancent.

En ce qui concerne le fonctionnement, c'est dans la recherche que nous pensons vraiment pouvoir progresser davantage. La création de cet institut coopératif aurait pour but d'avoir un écosystème de recherche qui rend possible l'interopérabilité des systèmes et qui permet aux gens de profiter de choses comme l'intelligence artificielle afin que les provinces puissent améliorer leurs systèmes. On peut les améliorer à l'échelle fédérale ainsi qu'à l'échelle municipale. C'est une plateforme partagée.

**M. Michael Kram:** Merci.

L'institut canadien des prédictions environnementales s'ajoutera-t-il aux 10 organismes provinciaux qui font ces prédictions, ou ces organismes deviendront-ils inutiles?

**M. Alain Pietroniro:** Non. L'idée ici est de maintenir le champ de compétences. C'est de la recherche sur le paradigme opérationnel. C'est la façon de faire de la recherche.

Il est important de comprendre que tous ces organismes font des prédictions, que ce soient pour les inondations ou l'approvisionnement en eau. Ils sont très occupés. Il est souvent très difficile d'entreprendre des travaux de recherche pour améliorer leurs systèmes, et cela devient fragmenté.

L'idée ici est de vraiment essayer de tout regrouper dans un système national cohérent. Le gouvernement fédéral et Environnement et Changement climatique Canada continueraient de faire les mêmes choses.

**M. Michael Kram:** Je présume que les 50 millions de dollars dont vous avez parlé dans votre déclaration liminaire seraient de nouveaux fonds alors, et le cas échéant, pouvez-vous nous donner une idée de ce qui serait fait avec ce nouvel argent?

**M. Alain Pietroniro:** Je vais laisser M. Clark en parler un peu. L'accent serait mis sur les nouveaux fonds, mais de l'argent existant serait peut-être réaffecté. De nombreuses subventions et contributions au pays servent actuellement à moderniser les systèmes, et il y a donc la possibilité de réaffecter de l'argent existant et d'ajouter de nouveaux fonds dans le système.

Une partie de la motivation ici, c'est que nous traversons un peu une crise compte tenu des changements climatiques et de tout ce que nous voyons, les incendies de forêt, les inondations et [*inaudible*]

[*Français*]

**Le président:** Merci.

Madame Chatel, vous avez la parole pour trois minutes.

**Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.):** Merci beaucoup.

Madame Pétrin, je vous remercie d'être ici.

Moi aussi, j'ai des préoccupations par rapport à Chalk River. Ma circonscription est juste en face, du côté du Québec. La municipalité de Rapides-des-Joachims est située tout près.

Je partage grandement votre frustration sur le manque de solutions de rechange. Certes, la commission indépendante a écouté des experts de partout au Canada et d'ailleurs dans le monde pendant des années. Elle a rendu une décision selon laquelle le projet, qui était le seul à avoir été déposé, était sécuritaire pour l'environnement et les vies humaines. Cependant, on n'a pas eu la chance de faire des consultations pour voir s'il y avait des solutions plus adéquates.

Je sais que si on amène les déchets radioactifs plus loin de la rivière, ils risquent de s'infiltrer dans les eaux souterraines, alors que le site choisi se trouve sur une crête rocheuse. Cependant, la première préoccupation des gens de ma circonscription est que, en ce moment, les déchets sont sur le bord de la rivière, sous forme de bâtiments anciens qui contenaient des réacteurs nucléaires. Tous ces bâtiments, qui sont impressionnants, doivent être démolis, et les déchets dont on parle doivent être sécurisés.

Qu'arrivera-t-il si ce projet ne va pas de l'avant? Laissera-t-on les déchets où ils sont, sur le bord de la rivière, sur un site vulnérable aux feux de forêt, aux tornades et aux tremblements de terre? Quelle serait la solution? Quand vous dites qu'il ne faut pas que ce projet se concrétise, j'espère que vous ne suggérez pas de laisser les déchets là.

Je sais qu'une membrane les protège actuellement, mais ce n'est pas une solution permanente. C'est ce qui préoccupe les gens.

**Mme Rébecca Pétrin:** Nous ne demandons certainement pas que les déchets soient laissés comme cela. Je ne me substituerai pas aux experts, qui ont probablement des solutions temporaires à proposer. Je ne suis pas une spécialiste de ce sujet.

Une chose est certaine: nous avons suivi des groupes de citoyens et des experts issus de la société civile qui se sont penchés sur le projet. Dès les premières discussions sur ce projet, ils demandaient déjà que différents scénarios soient évalués.

Le problème est qu'il est maintenant minuit moins une. Devant l'urgence, le projet a été accepté, sauf qu'il faut se souvenir que les citoyens étaient déjà alarmés du manque de solutions de remplacement dès le début des discussions sur ce projet.

Il faudrait donc revoir la façon dont fonctionne la Commission canadienne de sûreté nucléaire, parce que le public en amont du projet n'a pas été suffisamment consulté. Comme vous l'avez dit, le seul projet évalué a été autorisé. Comment se fait-il qu'il n'y a pas de toit? Comment se fait-il que toutes les eaux de pluie vont devoir passer par une unité de traitement?

Beaucoup de choses ont été décriées au départ, mais n'ont pas fait l'objet d'une solution.

• (1635)

**Le président:** Merci.

Voilà qui met fin à ce premier groupe de témoins.

J'aimerais, encore une fois, remercier ces derniers d'avoir été présents, en personne et en ligne. Ce fut très intéressant.

Nous allons faire une pause de cinq minutes pour accueillir les témoins du deuxième groupe.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

[Traduction]

**Le président:** Chers collègues, nous allons reprendre.

Nous avons parmi nous M. John Pomeroy, professeur distingué et titulaire d'une chaire de recherche sur les ressources en eau et les changements climatiques.

Nous accueillons aussi Coree Tull, coprésidente de la BC Watershed Security Coalition ainsi que Jill Baker et Sorouche Mirmiran, de l'Association nucléaire canadienne.

[Français]

De la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, nous accueillons Mme Maria José Maezo.

Sans plus tarder, je vais demander au professeur Pomeroy de prononcer son allocution d'ouverture.

[Traduction]

Allez-y, monsieur Pomeroy.

**M. John Pomeroy (professeur distingué et titulaire d'une chaire de recherche du Canada, University of Saskatchewan, à titre personnel):** Merci beaucoup.

C'est un honneur d'être ici en tant que professeur de l'Université de la Saskatchewan qui fait son travail sur les terres visées par le Traité n° 6 et le Traité n° 7, le lieu de résidence des Métis. Nous leur rendons hommage.

Je représente ici plus de 200 professeurs de 23 universités du Canada, plus de 534 collaborateurs et plus de 2 000 chercheurs et étudiants qui trouvent des solutions à nos problèmes d'eau grâce à leurs travaux au sein de Global Water Futures, une étude financée par le gouvernement fédéral. C'est la plus importante au monde, et elle est dirigée par des universités, les plus productives au monde sur le plan scientifique, et c'est au Canada. C'est financé par le fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. Nous redoublons actuellement d'efforts. Nous procédons aux observations à l'aide du programme d'observatoires de Global Water Futures, qui est financé en partie par la Fondation canadienne pour l'innovation.

Je veux souligner la contribution aux modèles des professeurs Clark et Pietroniro. Ils ont été d'importants leaders du programme de modélisation dans le cadre du programme Global Water Futures et ils ont fait de formidables percées qui sont utilisées partout dans le monde en ce qui concerne l'eau et les prédictions environnementales.

Je veux revenir un peu en arrière. J'ai été scientifique à Environnement Canada le siècle dernier. En 1996, on m'a demandé de travailler avec d'autres scientifiques au ministère pour résumer les répercussions des changements climatiques sur l'eau douce au Canada — exactement la question qu'on m'a demandé d'aborder ici.

J'ai trouvé mes diapositives l'autre jour. Elles sont un peu dépassées. Tout ce que nous disions ne s'était pas encore produit, mais ce n'est plus le cas maintenant, car nous voyons les inondations, les sécheresses qui empirent, la perte des glaciers, la perte du manteau neigeux et de la glace sur les lacs, la prolifération d'algues, la contamination de l'eau et d'autres problèmes. Nous voyons tout cela. Je suppose que la leçon, c'est que la science peut être utile.

Il y a plus de 25 ans, on avait une bonne idée de ce qui allait se produire si nous ne faisons rien. Nous devons maintenant passer à l'action. L'année 2023 a été la plus chaude sur la planète depuis le commencement des mesures — et peut-être en 120 000 ans, c'est-à-dire la majeure partie de l'histoire de l'humanité.

Au Canada, la fonte de la neige et de la glace a dégelé le pergélisol, a brûlé nos forêts et a intensifié l'écoulement des eaux sur les terres. Les inondations et les sécheresses ont empiré. Les espèces dans notre pays et notre environnement naturel n'ont jamais évolué à un tel rythme. Cela nous précipite dans un monde dangereux et inconnu où notre expérience et nos approches traditionnelles ne nous orientent plus adéquatement.

Le Canada a subi un nombre sans précédent de catastrophes naturelles liées à l'eau. D'après mes estimations, je dirais que cela nous a coûté plus de 40 milliards de dollars depuis le début du siècle. Pire encore, je crois que ces catastrophes liées à l'eau ont fait en sorte que les Canadiens n'ont plus confiance dans leur gouvernement pour gérer leurs eaux de manière compétente.

La communauté internationale est préoccupée par ces changements. Les Nations unies ont instauré une année internationale de préservation des glaciers, pendant laquelle on observe la perte de neige et de glace partout dans le monde. De toute évidence, c'est très important pour les eaux du Canada.

En 2023, l'absence de neige a mené aux incendies de forêt, à la sécheresse dans les Prairies, aux pénuries d'hydroélectricité et maintenant à l'épuisement des eaux souterraines et à une consommation restreinte endémique de l'eau pour des municipalités de partout au pays, de la Colombie-Britannique au Labrador, en passant par les Prairies et l'Arctique.

La sécheresse cette année est alarmante. J'exploite des stations d'observation dans les Rocheuses canadiennes. Le manteau neigeux est 70 % moins important que la moyenne. L'année dernière, nous avons observé une fonte record des glaciers. Les niveaux des eaux souterraines n'ont jamais été aussi faibles que maintenant. Les réservoirs d'eau dans les Rocheuses sont cinq mètres moins élevés qu'ils devraient l'être à cette période-ci de l'année, et le niveau de certains réservoirs est si bas que les municipalités ne peuvent pas en retirer de l'eau au moyen de leur canalisation et doivent plutôt la transporter par camions vers le sud de l'Alberta.

Le lac Diefenbaker dans le Sud de la Saskatchewan, qui fournit de l'eau à 70 % de la population, n'a reçu que 28 % de son apport normal l'année dernière, ce qui est tout à fait sans précédent.

Nous devons faire mieux en ce qui concerne l'eau douce. Nous avons besoin de leadership quant à la façon de gérer ces changements climatiques et les répercussions des sécheresses.

Voici une liste de choses à prendre en considération:

Il nous faut une coordination nationale, de nouveaux investissements et de nouvelles technologies — comme celle sur les prédictions environnementales dont j'ai parlé — pour aider à prédire les inondations, la qualité de l'eau et les sécheresses ainsi que pour déterminer quelles sont les propriétés et les infrastructures à risque.

Nous devons cerner les vulnérabilités des collectivités et mettre l'accent sur leur atténuation, pas seulement sur les dommages causés par les inondations. Ce n'est pas uniquement une question d'argent; c'est la vie des gens.

• (1645)

Nous devons intégrer notre planification sur les bassins fluviaux — chose que nous ne faisons pas au pays — pour contribuer à l'atténuation et à l'adaptation en matière de catastrophes, au rétablissement après les inondations et les sécheresses, à la réduction de la pollution, aux affectations transfrontalières, à notre relation avec les Américains en ce qui a trait à l'eau et à l'utilisation d'infrastructure naturelle, comme les lacs, les terres humides et les forêts.

Nous avons besoin de la recherche de pointe et de la capacité scientifique pour prendre des décisions judicieuses relativement aux eaux et pour établir des systèmes de gestion des prédictions liées à l'eau afin d'appuyer notre prise de décisions et de savoir à l'avance ce qui va se produire.

**Le président:** Merci.

Nous devons vous arrêter ici, mais il y aura beaucoup de questions, et je suis certain que vous pourrez donner des renseignements supplémentaires pendant la discussion.

Nous allons passer à Mme Tull, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

**Mme Coree Tull (coprésidente, BC Watershed Security Coalition):** Bonjour.

Merci de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui alors que nous discutons de l'étude sur les eaux douces dans le contexte des changements climatiques.

Je m'appelle Coree Tull. Je suis coprésidente de la BC Watershed Security Coalition, une coalition non partisane qui représente 50 organisations et 255 000 Britanno-Colombiens de tous les coins de la province.

Partout au Canada, la santé des bassins hydrographiques est essentielle à la santé humaine, à la sécurité, à la prospérité et à la réconciliation.

Aujourd'hui, je me joins à vous à partir du bassin hydrographique urbain de China Creek, qui se trouve sur le territoire traditionnel non cédé des Premières Nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, du groupe des Salish du littoral.

La crise climatique est une crise de l'eau. Aux quatre coins du pays, des collectivités sont en première ligne d'un cycle incessant de catastrophes climatiques. Des sécheresses aux incendies et aux

inondations, les changements climatiques exigent de toute urgence notre attention, notre intervention et un leadership pour anticiper ces crises.

Les rivières et les lacs de la Colombie-Britannique sont essentiels pour nos économies locales, la production d'aliments, l'eau potable, le saumon sauvage ainsi que pour l'exercice des droits autochtones et la culture autochtone. Les bassins hydrographiques sont une infrastructure de la nature.

Cependant, ceux de la Colombie-Britannique sont affaiblis par les activités humaines sur les terres, ce qui nous rend encore beaucoup plus vulnérables face aux inondations, aux sécheresses et aux incendies alimentés par les changements climatiques.

À l'heure actuelle, la Colombie-Britannique traverse une sécheresse pluriannuelle. Le ministère provincial de la Gestion des urgences a comparé cette catastrophe à un géant qui dort. Partout dans la province, des collectivités ont été touchées par la sécheresse et les incendies de forêt qui ont suivi l'été dernier, et huit bassins fluviaux traversent encore une sécheresse de niveau 4 ou 5. Cela signifie que les répercussions socioéconomiques et écosystémiques négatives sont probables ou presque certaines.

Selon l'évaluation des risques liés au climat de la province, les pertes économiques vont dépasser 1 milliard de dollars par année à cause des pénuries d'eau à long terme.

Le mois de janvier a été inhabituellement chaud partout dans la province et marqué par des quantités de pluie minimales dans certaines régions et par des précipitations excessives qui seraient habituellement sous forme de neige dans d'autres régions. C'est ce qu'on voit actuellement dans certaines parties du Sud de la Colombie-Britannique, ce qui s'accompagne d'un risque plus élevé d'inondations et d'état d'urgence local. À l'heure actuelle, le manteau neigeux hivernal, qui correspond en moyenne à environ 56 % de ce qu'il est normalement dans la province à cause des faibles chutes de neige, indique qu'il y aura une autre année difficile d'inondations, de sécheresses et d'incendies de forêt, avec des répercussions plus importantes que ce que nous avons vu jusqu'à maintenant.

Pour la deuxième année de suite, le Canada a dépassé la barre des 3 milliards de dollars de dommages assurés attribuables aux catastrophes naturelles. Les coûts du climat continueront de croître à moins que nous changions notre approche.

L'Institut international du développement durable souligne que les infrastructures naturelles comme les forêts et les terres humides, qui sont des éléments essentiels de nos bassins hydrographiques, offrent des services qui coûtent moins cher que l'infrastructure traditionnelle construite. Ces défenses naturelles coûtent moins cher à construire, et leur entretien est également plus rentable. De plus, leur valeur augmente avec le temps.

L'Institut climatique du Canada estime que chaque dollar dépensé pour prendre des mesures d'adaptation peut se traduire par des économies de 13 à 15 \$, si l'on tient compte des avantages directs et indirects sur l'ensemble de l'économie.

Il n'y a plus d'excuses. Les changements climatiques sont ici. Nous devons changer de cap de toute urgence en passant de la gestion réactive des crises à des investissements proactifs.

Les Britanno-Colombiens et tous les autres Canadiens doivent voir leur gouvernement fédéral prendre des mesures audacieuses et décisives. Ils doivent voir des investissements dans la sécurité de leurs bassins hydrographiques en tant qu'infrastructure centrale pour assurer la sécurité de leurs collectivités.

Je demande aujourd'hui au Comité de recommander dans son rapport final que le gouvernement fédéral investisse 400 millions de dollars dans le fonds pour la sécurité des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique, qui est élaboré conjointement avec les Premières Nations.

Cet investissement est essentiel pour obtenir des résultats à long terme sur le terrain et pour appuyer des partenariats dans le but de prendre de meilleures décisions. C'est aussi une nouvelle façon de travailler avec les Premières Nations qui pourrait servir de modèle pour le reste du pays.

Je vous demande aussi de recommander que le gouvernement fédéral remplisse son engagement d'investir 1 milliard de dollars dans le Plan d'action sur l'eau douce.

Les rapports fédéraux révèlent une disparité de longue date en matière d'investissements dans les eaux douces, alors que la Colombie-Britannique ne reçoit aucun financement direct dans le cadre de différents plans d'action en la matière depuis 20 ans. Cet écart a été mis en évidence lors de la récente annonce de financement dans le cadre du Plan d'action sur l'eau douce. Une fois de plus, la province ne figure pas sur la liste des priorités de financement.

Il est temps de résoudre ces inégalités régionales.

Les bassins hydrographiques en santé réduisent non seulement les risques pour la santé et la sécurité des collectivités, mais atténuent également les répercussions climatiques sur des secteurs de l'économie comme l'agriculture, l'eau douce, le tourisme, les brasseries, les pâtes et papiers ainsi que le pétrole et le gaz.

De plus, les investissements dans les eaux douces et les bassins hydrographiques créent à l'échelle locale d'importantes possibilités d'emploi ainsi que des avantages économiques. Des études économiques récentes montrent que le secteur des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique offre plus de 47 000 emplois et apporte 5 milliards de dollars au PIB grâce aux activités de restauration et de surveillance, aux technologies et à la gestion urbaine et industrielle des eaux.

Je félicite le Comité d'étudier cette question cruciale. En accordant la priorité à ces investissements essentiels, nous allons renforcer la résilience dans les collectivités et prédire les catastrophes avant qu'elles se produisent.

Je suis impatiente de poursuivre cette discussion avec vous et de répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Merci.

• (1650)

**Le président:** Merci, madame Tull.

Nous entendrons maintenant Mme Jill Baker, de l'Association nucléaire canadienne.

**Mme Jill Baker (vice-présidente, Affaires réglementaires, politiques et événements d'entreprise, Association nucléaire canadienne):** Je vous remercie, monsieur le président et honorables membres du Comité, de m'avoir invitée à comparaître et à prendre

la parole aujourd'hui. Je tiens à souligner que je travaille aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine.

Je m'appelle Jill Baker. Je suis vice-présidente des affaires réglementaires et des politiques à l'Association nucléaire canadienne, aussi appelée ANC. Je suis accompagnée aujourd'hui de notre directeur des affaires réglementaires, Sorouche Mirmiran, qui se joindra au besoin à la discussion pendant la période de questions.

À titre d'information, l'ANC représente les entreprises d'énergie nucléaire propre qui sont responsables de la production d'énergie nucléaire, principalement en Ontario et au Nouveau-Brunswick, ainsi que la chaîne d'approvisionnement qui soutient l'industrie. Nous comptons environ 100 membres à l'échelle du pays. Nous présentons également le cycle canadien du combustible d'uranium, y compris des producteurs d'uranium de calibre mondial et à la fine pointe de la technologie en Saskatchewan et des installations de transformation en Ontario.

L'Association représente également des industries qui produisent et utilisent d'importantes substances nucléaires à des fins industrielles partout au Canada, ainsi que pour la production et l'utilisation d'isotopes médicaux qui sauvent des vies. Notre association vise à promouvoir le leadership mondial du Canada en matière de science nucléaire et d'innovations technologiques. À l'heure actuelle, l'industrie emploie directement et indirectement plus de 76 000 personnes au Canada, et ce nombre ne cesse de croître.

Nous voulons profiter de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui pour attirer votre attention sur l'importance du secteur nucléaire dans le contexte des changements climatiques et pour vous faire part de notre position, à un très haut niveau, sur l'importance de l'eau.

L'étude entreprise par le Comité sur l'eau douce et les répercussions des changements climatiques sur cette ressource cruciale est à la fois très opportune et importante. La protection durable des ressources en eau douce du Canada est un devoir que nous partageons tous, tant les particuliers et les gouvernements que les associations comme la nôtre. Nos membres ont à cœur la santé du public et la protection de l'environnement, y compris la protection durable des eaux douces face aux changements climatiques et aux pressions qu'ils exercent sur l'environnement.

Aujourd'hui, j'aimerais vous faire part très brièvement de la position de l'industrie nucléaire et des membres de l'ANC en matière d'eau douce et de durabilité.

L'industrie nucléaire canadienne est réglementée à l'échelle fédérale par notre organisme de réglementation du cycle de vie, par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, par Pêches et Océans Canada et par Environnement et Changement climatique Canada. Nous nous engageons à faire preuve d'excellence en respectant ou en dépassant toutes les exigences juridiques pertinentes auxquelles nous souscrivons. Nous nous considérons responsables de prévenir la pollution grâce à une gestion rigoureuse des émissions et des effluents. L'engagement de l'industrie à l'égard de la protection de l'environnement comprend l'application des principes de durabilité et la participation et l'engagement des communautés autochtones.

L'énergie nucléaire joue un rôle essentiel dans notre cheminement vers la carboneutralité et dans la lutte contre les changements climatiques, tant au pays qu'ailleurs dans le monde. À la COP28, en décembre dernier, les États-Unis, le Canada et de nombreux autres pays ont admis le rôle clé de l'énergie nucléaire dans l'atteinte de la carboneutralité. Le gouvernement fédéral admet que l'énergie nucléaire fait partie de la transition vers la carboneutralité au Canada. Nous devons faire ce que nous pouvons pour que le Canada fasse preuve de leadership dans cette voie.

En outre, il est admis que l'énergie nucléaire constitue une source d'énergie de base acheminable propre, offrant des avantages sur le plan de la sécurité énergétique et permettant d'atteindre le septième objectif de développement durable des Nations unies, soit une énergie abordable et propre. Le Canada est un chef de file en matière de protection de l'environnement et d'énergie nucléaire, et nous devons faire preuve de leadership dans cette voie à l'échelle nationale et mondiale en prenant les mesures suivantes.

Le Canada peut agir en mettant en œuvre des politiques qui soutiennent le déploiement de l'énergie nucléaire et d'autres solutions durables à grande échelle, comme la réduction des chevauchements et des doublons entre les entités provinciales et fédérales, et entre leurs politiques et leurs règlements. À l'échelle mondiale, il pourrait faire preuve de leadership en vue d'atteindre la carboneutralité en assurant la sécurité énergétique et en fournissant une énergie propre abordable afin de réduire les pressions géopolitiques observées au cours des deux dernières années.

Nous demandons au Comité de poursuivre son travail pour aider le Canada à protéger l'eau douce de manière durable, tout en étant conscient du rôle important que joue l'énergie nucléaire dans notre engagement commun à lutter contre les changements climatiques et à atteindre la carboneutralité. Outre les objectifs sur lesquels le Comité se penche aujourd'hui, nous préconisons que vous et toutes les parties intéressées travailliez ensemble à l'élaboration et au déploiement de cadres et de solutions qui aideront les personnes et les organisations capables de relever les défis posés par les changements climatiques en ce qui concerne non seulement l'eau douce, mais aussi nos systèmes naturels et notre écosystème sain.

Sur ce, l'ANC et ses membres voudraient vous remercier du temps que vous leur accordez. Nous répondrons à vos questions avec plaisir.

• (1655)

**Le président:** Merci beaucoup, madame Baker.

Nous entendrons maintenant Mme Maezo.

[Français]

**Mme Maria José Maezo (conseillère en agroenvironnement, Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides):** Bonjour. Je m'appelle Maria José Maezo et je suis coordonnatrice en agroenvironnement à l'UPA Outaouais-Laurentides. Je représente aujourd'hui les producteurs agricoles de notre région, c'est-à-dire la région de l'Outaouais, des Laurentides, de Montréal et de Laval, une région qui compte 2 500 fermes, 3 500 producteurs agricoles et 3,3 millions d'habitants.

Les producteurs représentent moins de 0,1 % de la population, mais ils ont beaucoup de responsabilités sur le plan environnemental. L'agriculture est souvent montrée du doigt comme source de pollution, et on exige que beaucoup de solutions environnementales soient mises en place par les producteurs. Aujourd'hui, je suis ici

pour parler des besoins des producteurs agricoles en matière de production et de soutien. Cette année, on fêtait les 100 ans de l'Union des producteurs agricoles, et on a fait une manifestation dont le slogan était « On veut être au cœur de la solution! » Les producteurs sont prêts à participer aux solutions, mais ils ont besoin de beaucoup d'accompagnement, particulièrement sur le terrain.

Aujourd'hui, j'ai entendu dire très clairement que la pluralité des ordres de gouvernement compliquait beaucoup les choses sur le plan de la réglementation. Il est de plus en plus difficile pour les agriculteurs, sur le terrain, de faire affaire avec plusieurs ordres de gouvernement pour se conformer à tous les règlements qui s'appliquent à leur production. Il est aussi plus difficile pour nous de les conseiller et de les accompagner dans la mise en place de solutions dans le respect des règlements existants, qui évoluent constamment.

La première chose que les producteurs demandent au Canada, c'est de tout mettre en œuvre pour donner la priorité à la protection du territoire agricole. Notre territoire, en particulier, est très fragmenté et très affecté par le développement urbain et le développement commercial et industriel. Ces développements ont une incidence sur la qualité de l'eau et, conséquemment, sur l'accès à une eau de qualité.

Par exemple, sur l'île de Laval, l'accès à la rivière est devenu impossible dans certains secteurs, la qualité de l'eau souterraine est insuffisante et les producteurs sont obligés d'utiliser l'eau de l'aqueduc pour l'irrigation, ce qui coûte très cher. Plus tôt, des gens ont aussi mentionné le dossier de Kanesatake, une communauté qui se trouve dans un secteur agricole dynamique, à Oka. Le site contaminé pose un problème pour les cours d'eau qui sont en aval [*difficultés techniques*].

**Le président:** Excusez-moi, madame Maezo, mais nous venons de vous perdre.

La connexion semble rétablie maintenant.

Veuillez poursuivre.

**Mme Maria José Maezo:** J'ai peut-être bougé. Je vous demande pardon.

Tous les projets de développement non agricoles qui ont lieu en zone agricole mettent en péril non seulement la qualité de l'eau, mais aussi l'accès à l'eau. Les projets de développement urbains ont parfois une incidence sur les eaux souterraines et peuvent causer des problèmes d'approvisionnement en eau aux producteurs à proximité. En ce moment, sur notre territoire, il y a aussi beaucoup de claims miniers, ce qui inquiète beaucoup les producteurs, qui se sont prononcés contre tout développement minier en zone agricole.

En outre, les producteurs demandent plus d'accompagnement par des professionnels et un soutien financier pour apporter les changements demandés sur le terrain. On leur demande d'apporter des changements à leurs pratiques et de mettre en place plusieurs solutions pour améliorer la conservation des sols et réduire l'utilisation de pesticides, par exemple. Plusieurs études ont démontré que de telles mesures permettaient de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, en travaillant à la santé des sols, ceux-ci ont une meilleure capacité de rétention d'eau et, par conséquent, cela contribue à la prévention des inondations et à la réduction de l'érosion.

Par contre, ces changements coûtent de l'argent et nécessitent une machinerie spécialisée. Cela peut avoir une incidence négative sur le rendement à court terme, même si cela peut avoir des effets positifs sur le rendement à long terme. Les producteurs ont donc besoin d'une aide financière ainsi que d'un soutien technique sur le terrain.

• (1700)

**Le président:** Merci beaucoup, madame Maezo.

Nous entamons maintenant le premier tour de questions.

Monsieur Deltell, vous avez la parole.

**M. Gérard Deltell:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue dans votre Parlement.

[Traduction]

Ma première question s'adresse à Mme Baker et porte sur la question nucléaire.

[Français]

Madame Baker, un peu plus tôt au cours de la réunion, des témoins ont fait état de la réalité du dépotoir à Chalk River.

J'aimerais avoir vos commentaires sur cette situation.

[Traduction]

**Mme Jill Baker:** Je vous remercie de la question.

Je ne connais pas en détail le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface de Chalk River, alors je préférerais ne pas en parler. Je n'ai pas d'information à ce sujet, ne m'étant pas impliquée dans ce projet, mais je crois savoir qu'il a fait l'objet d'un processus rigoureux de la part de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, qui appliquent des processus d'examen stricts.

D'après ce que je comprends, le gouvernement fédéral a établi que le projet n'aurait pas d'effets importants si l'entreprise, LNC, met en place les mesures d'atténuation qui ont été proposées et qu'elle s'est engagée à appliquer. Je crois également savoir qu'un programme de surveillance a été élaboré en partenariat avec la Première Nation de la région. Je ne connais pas les détails de l'entente, mais je crois savoir que les Autochtones participeront à la surveillance dans le cadre d'un processus transparent.

**M. Gérard Deltell:** Comme vous le savez, le Canada figure au deuxième rang des plus grands pays du monde. Ne pensez-vous pas qu'on peut trouver un autre endroit, ailleurs qu'à proximité d'une rivière?

**Mme Jill Baker:** Je le répète, je ne participe pas à ce projet. Je ne peux donc pas formuler de commentaires sur le processus qui a été suivi. Je suis désolée.

[Français]

**M. Gérard Deltell:** D'accord.

Monsieur le président, de notre côté, nous ne voyons pas de problème au développement de l'énergie nucléaire. Ce n'est pas l'unique solution, mais cela fait partie des solutions qu'il faut considérer. Je ne veux pas entrer dans le débat qui a cours dans la province de Québec: cette semaine, les commissions parlementaires provinciales ont discuté de la possibilité de... Je pense qu'il faut voir le nucléaire comme une partie de la solution, mais pas comme la seule

solution; pour ce qui est de la décarbonisation de nos énergies, il n'y a pas de baguette magique.

Madame Baker, estimez-vous que les petits réacteurs moléculaires sont des éléments qui devraient être pris en compte quand on évalue la possibilité de développer l'énergie nucléaire? Y a-t-il d'autres façons de faire intéressantes?

[Traduction]

**Mme Jill Baker:** Je suis désolée, mais je ne suis pas certaine de bien comprendre la traduction de la question.

Je dirais que je suis entièrement d'accord, et l'Association nucléaire canadienne a toujours affirmé que l'énergie nucléaire fait partie des nombreuses solutions qui s'offrent. Nous n'avons jamais prétendu que nous étions « la » solution. Nous admettons tout à fait que nous ne sommes pas la seule solution.

La crise climatique est l'un des plus grands problèmes qui touchent la planète. Nous appuyons pleinement toutes les technologies propres qui doivent être mises en œuvre pour résoudre ce problème, et les petits réacteurs modulaires pourraient très bien faire partie de la solution. D'après ce que je comprends des diverses technologies, ces réacteurs ont la capacité de fournir de l'électricité, que ce soit sur ou hors réseau, mais ils sont aussi une solution potentielle que nous examinons — que le secteur examine — pour contribuer à décarboner les segments très difficiles de l'économie, comme les industries qui dépendent actuellement des combustibles fossiles, puisqu'ils pourraient constituer une solution à cette composante de l'économie canadienne qui est très difficile à décarboner.

Je demanderais à M. Mirmiran, mon collègue, s'il veut également répondre à cette question.

• (1705)

**M. Sorouche Mirmiran (directeur, Affaires réglementaires, Association nucléaire canadienne):** Merci, monsieur le président et distingués parlementaires.

Les petits réacteurs modulaires peuvent produire une chaleur élevée. À l'heure actuelle, l'industrie dépend des combustibles fossiles et d'autres sources d'énergie. Les petits réacteurs modulaires ou les réacteurs avancés peuvent produire des températures élevées pouvant être utilisées à des fins industrielles. C'est l'une des utilisations qu'ils peuvent avoir, en plus de produire de l'électricité en régions éloignées, où, ici encore, on dépend des combustibles fossiles.

Les petits réacteurs modulaires ont un certain nombre d'applications très différentes de celles des grands réacteurs à eau. Ces derniers sont également très bénéfiques, mais ils ont des applications différentes.

Pour répondre à votre question, oui, ces réacteurs ont des applications pour la décarbonation.

[Français]

**M. Gérard Deltell:** Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant poser une question à Mme Maezo, à qui je souhaite la bienvenue à notre comité.

Madame Maezo, quand on parle d'agriculture et de votre région, particulièrement la région de Montréal, on ne peut passer sous silence une des plus grandes catastrophes que le Canada a connues, soit l'expropriation des agriculteurs de Mirabel.

Cela dit, tout à l'heure, vous avez mentionné qu'il faudrait que le fédéral ait une meilleure mesure de protection des territoires agricoles.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi le fédéral peut intervenir dans un secteur qui relève d'abord et avant tout — on l'a bien vu, au Québec — d'une compétence provinciale?

**Mme Maria José Maezo:** Je vais vous donner un exemple, celui du projet de la Ville de Mirabel qui vise à aménager un carrefour giratoire. Toutefois, comme il est possible que cela empiète sur un territoire fédéral, cela complique la situation et la Ville n'a même pas essayé d'aller plus loin. D'après ce que j'en comprends, rien ne se fait sur ce terrain. C'est l'exemple d'un terrain qui appartient au fédéral, mais qui n'a pas de vocation particulière. Les terrains situés dans une zone agricole pourraient servir à autre chose s'ils ne sont pas utilisés.

Pour être honnête, je ne connais pas suffisamment les pouvoirs dont vous disposez en la matière. Toutefois, selon nous, il est vraiment important que le fédéral fasse quelque chose pour aider...

**Le président:** Merci.

Madame Chatel, vous avez la parole.

**Mme Sophie Chatel:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Baker, je sais que vous n'êtes pas une spécialiste du dossier relatif à Chalk River. Toutefois, j'aimerais vous parler d'une inquiétude exprimée par les citoyens lors des consultations. En 2015, le gouvernement conservateur de l'époque avait délégué la gestion des déchets nucléaires au secteur privé. Or la gestion de déchets nucléaires est plutôt une question relative à l'éthique et morale, ce qui relève de la responsabilité du gouvernement.

Croyez-vous qu'on pourrait infirmer cette décision et aller de l'avant pour assurer la gestion complète des déchets radioactifs par le gouvernement ou par une des agences gouvernementales?

[Traduction]

**Mme Jill Baker:** Je vous remercie de la question.

Je vais demander à mon collègue, M. Mirmiran, s'il peut y répondre, parce que je ne connais pas l'historique de cette décision de gestion des déchets. Je ne suis pas sûre que M. Mirmiran la connaisse non plus non plus, car il était en Europe à l'époque, mais je vais lui demander.

[Français]

**M. Sorouche Mirmiran:** Bonjour.

Je vous remercie de votre question.

Je ne peux pas dire si la gestion des déchets devrait relever du secteur privé ou public, car cela dépend des perspectives. Par exemple, les pharmacies et les entreprises du domaine de l'aviation sont majoritairement gérées par le secteur privé, même si ce sont différents ministères qui en assurent la sûreté. C'est la même chose pour ce qui est des déchets nucléaires. Certains pays ont des mécanismes privés, d'autres ont des mécanismes publics et d'autres ont des mécanismes mixtes, c'est-à-dire privés et publics.

À partir du moment où un régulateur compétent s'assure que les sites de disposition sont sûrs, il s'agit davantage d'une question de transparence et de monitoring du site au fil du temps. Il s'agit donc purement de la manière dont se mettent en place ces mécanismes.

• (1710)

**Mme Sophie Chatel:** Merci beaucoup.

Madame Maezo, je vous souhaite la bienvenue à notre comité. J'attendais votre témoignage avec impatience. Vous avez soulevé le fait que plusieurs paliers de gouvernement s'occupent de la gestion de l'eau et que cela crée des défis extraordinaires pour les agriculteurs, qui doivent interagir avec plusieurs paliers de gouvernement et se conformer à différentes réglementations.

Avez-vous des solutions à proposer?

L'Agence canadienne de l'eau vient d'être créée, et son principal mandat est d'assurer une meilleure collaboration entre les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour ce qui est de la gestion de l'eau.

**Mme Maria José Maezo:** Si un suivi était assuré, cela nous aiderait beaucoup.

Quand on fait une demande de permis, on a parfois affaire aux paliers municipal et provincial. Il faudrait que cette agence puisse mettre tout cela ensemble et traiter les demandes en priorité. Certains de nos producteurs ont fait une demande de permis de prélèvement d'eau, afin de créer de nouveaux bassins, mais ils attendent une réponse depuis deux ans. Il y a toujours des nouveaux formulaires à remplir et de nouvelles choses qui s'ajoutent. Il faudrait mettre en place une voie express et trouver des solutions plus facilement.

Souvent, plusieurs réglementations constituent un frein à la mise en œuvre de certaines solutions; il y a parfois une incohérence entre les différents règlements.

**Mme Sophie Chatel:** Merci beaucoup.

Dans votre mémoire, vous avez parlé du succès de certains programmes, dont ALUS, soit l'Alternative Land Use Services, dans la région de l'Outaouais.

Pourriez-vous nous expliquer brièvement ce que fait ALUS?

**Mme Maria José Maezo:** Je suis coordonnatrice du programme ALUS. Nous visitons les producteurs. Nous ne sommes pas des inspecteurs en environnement, ce qui fait un peu moins peur aux producteurs qui nous reçoivent sur leur terre. Nous leur proposons différentes solutions selon leurs besoins, que ce soit la mise en place de bandes riveraines ou de haies brise-vent. Nous faisons aussi beaucoup de réserves de prairie, c'est-à-dire des pâturages et des champs de foin. Ce sont des milieux très riches pour la biodiversité et très importants pour l'eau et pour ce qui est des changements climatiques. Ces sols sont très riches. Nous expliquons aux producteurs la valeur de tout cela et nous donnons des compensations financières aux producteurs qui mettent en place des mesures pour protéger ces écosystèmes.

Nous cultivons donc la nature. Nous mettons en place des projets d'infrastructure verte qui améliorent la biodiversité et la qualité de l'eau. Nous le faisons ferme par ferme et projet par projet, selon les besoins des différents producteurs en matière de partenariat ou de services. Nous nous demandons si la réticence d'un producteur vient d'une question d'argent, d'un manque de connaissances ou d'un manque de temps. Nous trouvons ensuite les bons partenaires pour les aider. Parfois, nous faisons des projets seuls. D'autres fois, nous faisons des projets avec des partenaires locaux.

Notre but est d'offrir un service adapté à chacun, un à la fois, de la façon la plus locale possible. D'ailleurs, les communautés ALUS se développent de façon locale, une communauté à la fois.

**Le président:** Merci.

Madame Pauzé, vous avez la parole pour six minutes.

**Mme Monique Pauzé:** Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins d'être là.

Madame Maezo, on sait que l'agriculture et les changements climatiques sont directement liés à l'eau. La Californie, par exemple, ne sera plus capable de fournir l'Amérique du Nord en fruits et en légumes. La disponibilité de l'eau risque fort de devenir un enjeu.

N'y a-t-il pas des problèmes majeurs liés à l'eau dont le gouvernement fédéral ne s'occupe pas correctement?

**Mme Maria José Maezo:** À ma connaissance, le fédéral ne s'occupe pas du tout, ou presque pas, de la question de l'eau au Québec. Les plans d'eau sont gérés par la province...

**Mme Monique Pauzé:** Je m'excuse de vous interrompre.

En ce qui concerne la disponibilité de l'eau, je pense qu'il faut parler d'infrastructures. C'est là que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer.

**Mme Maria José Maezo:** Évidemment, il serait souhaitable que le gouvernement fédéral puisse aider les producteurs avec la mise en place de bassins d'irrigation et une meilleure gestion de la cohérence entre l'approvisionnement en eau municipale et celle du milieu agricole.

À Laval, certains producteurs sont carrément connectés au réseau d'aqueduc de la Ville. Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle de coordination en matière d'infrastructures pour que la planification des réseaux d'aqueduc tienne compte de l'accès en eau des producteurs, ou pour que les infrastructures soient planifiées de façon à ne pas affecter la qualité des eaux souterraines.

Ce serait particulièrement nécessaire dans le cas de mines ou d'autres projets qui se font sur le territoire agricole. Il y a également une foule de lois qui pourraient protéger l'accès à la nappe phréatique des producteurs adjacents.

• (1715)

**Mme Monique Pauzé:** Je vous remercie.

Comme je dispose de six minutes et que je veux poser des questions à trois témoins, je vais m'arrêter là.

Monsieur Pomeroy, nous avons appris récemment que les pétrolières canadiennes ont camouflé l'impact environnemental désastreux de l'industrie des sables bitumineux.

Vous qui êtes professeur émérite, pourriez-vous informer le Comité des effets environnementaux directs de l'exploitation des sables bitumineux au Canada, en particulier pour l'eau douce?

[Traduction]

**M. John Pomeroy:** Les sables bitumineux se trouvent, bien entendu, sur la rivière Athabasca, qui coule vers le nord pour former la rivière des Esclaves et le Grand lac des Esclaves, poursuivant ensuite sa route vers le fleuve Mackenzie et l'océan Arctique. Les impacts aquatiques se font sentir dans cette région.

Le programme d'échantillonnage aquatique y a été très étendu. Ce qui préoccupe le plus, bien entendu, c'est le stockage de l'eau is-

sue du processus d'extraction des sables bitumineux. Le traitement de ces bassins a été remis à plus tard. Il est essentiel de veiller à ce qu'il n'y ait pas de fuite. En général, il n'y en a pas, mais il y en a parfois un peu. C'est fort préoccupant sur le plan aquatique.

L'autre préoccupation, c'est la restauration de ces terres. Le programme Global Water Futures a mené des recherches à ce sujet afin de déterminer la meilleure façon de faire repousser la forêt et de reproduire les milieux humides, y compris dans des conditions de sécheresse. Nous avons besoin de sols plus profonds pour y arriver. Une grande expertise a été développée quant à la façon de restaurer les terres où les sables bitumineux ont été exploités pour en faire quelque chose qui s'apparente davantage à l'état naturel.

Vous avez également parlé du problème des émissions atmosphériques. Grâce à des échantillons prélevés par avion, on a relevé des substances qui ne pouvaient pas être détectées avec les systèmes d'échantillonnage disposés au sol. Les processus d'échantillonnage doivent être améliorés pour l'atmosphère.

Pour le réseau aquatique, c'est plus simple parce qu'on se concentre sur la rivière. Si on garde un œil sur la rivière, ce qu'on parvient très bien à faire, je pense que le problème peut être contenu, mais il est essentiel d'élaborer un plan pour gérer les déchets liquides issus des sables bitumineux au fil du temps, et de ne pas attendre encore un demi-siècle.

[Français]

**Mme Monique Pauzé:** Je vois dans les politiques qu'on veut augmenter la production dans le domaine des sables bitumineux. Le problème des rivières, des déchets et du stockage d'eau sera donc loin d'être résolu.

[Traduction]

**M. John Pomeroy:** Du point de vue des politiques, cela devrait faire partie de la gestion intégrée du bassin du fleuve Mackenzie. De vastes écosystèmes naturels se trouvent en aval, ainsi que des populations autochtones dans une région où le pouvoir politique est relativement faible. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas une province.

De nombreux peuples autochtones ont adopté une politique de tolérance zéro à l'égard de la contamination de leurs eaux. La question doit être réglée dans le cadre d'ententes transfrontalières et par un solide Conseil du bassin du Mackenzie ayant le pouvoir de veiller à ce que les conditions environnementales en aval soient respectées en tout temps.

[Français]

**Mme Monique Pauzé:** Je vous remercie.

Je vais poser mes prochaines questions à Mme Baker.

La nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact permet à la plupart des projets nucléaires de se soustraire à la Loi, ce qui est déplorable, étant donné que le tritium, par exemple, est de plus en plus abondant dans l'eau. La rivière des Outaouais est contaminée par des industries. Une grande partie des déchets radioactifs de l'ensemble du Canada sera envoyée au site d'enfouissement de Chalk River. Les centrales nucléaires situées en bordure des Grands Lacs contribuent elles aussi à la pollution de l'eau potable. Il y a donc des risques sérieux pour la population.

Vous avez dit tantôt avoir une préoccupation concernant les eaux douces. Qu'avez-vous l'intention de faire pour évaluer et gérer ce cumul de déchets radioactifs dans les cours d'eau?

[Traduction]

**Le président:** Veuillez répondre très brièvement, je vous prie.

• (1720)

**Mme Jill Baker:** Je vous remercie de la question, madame Pauzé.

Je pense que vous êtes peut-être mal informée. La Loi sur l'évaluation d'impact s'applique à certains projets nucléaires. Je ne sais pas quelle est votre source. La Loi sur l'évaluation d'impact s'applique à certains projets nucléaires.

[Français]

**Mme Monique Pauzé:** Cela ne s'applique pas aux petits réacteurs modulaires, les PRM.

[Traduction]

**Le président:** Nous allons devoir passer à Mme Collins. Peut-être voudra-t-elle poursuivre dans la même veine...

**Mme Jill Baker:** Ici encore, certains petits réacteurs modulaires ont une certaine taille. Le règlement prévoit une limite dans ce qui s'appelle la liste des projets. Selon leur taille, certains PRM sont en fait visés par la Loi sur l'évaluation d'impact.

**Le président:** D'accord. Je vous remercie.

Vous avez la parole, madame Collins.

**Mme Laurel Collins:** Merci, monsieur le président. Merci à tous les témoins.

Ma première question s'adresse à Mme Tull.

La Colombie-Britannique est touchée par des sécheresses sans précédent qui ont une incidence sur les populations de saumon sauvage, la sécurité alimentaire, la sécurité des communautés, les écosystèmes et les économies locales. Pouvez-vous nous parler brièvement de ce qui doit être fait?

Vous avez également dit — à l'instar d'autres témoins — que la Colombie-Britannique n'obtient pas sa juste part du financement, surtout en ce qui concerne l'eau. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les inégalités régionales qu'il faut corriger?

**Mme Coree Tull:** Oui. Je vous remercie de la question.

Nous avons réuni des données auxquelles nous avons eu accès dans des rapports fédéraux. Nous avons ainsi constaté qu'entre 2008 et 2022, l'Ontario a reçu pour l'eau douce 224 millions de dollars en fonds fédéraux destinés à la protection et à la restauration des Grands Lacs et du lac Simcoe. Le budget de 2023 comportait un véritable engagement historique de 420 millions de dollars sur 10 ans pour les Grands Lacs. Sur une période de 25 ans, ce sont quelque 650 millions de dollars en fonds fédéraux qui sont accordés pour l'eau douce en Ontario, un financement qui est nécessaire. De même, il y a eu des investissements importants de 62 millions de dollars entre 2008 et 2022 pour la restauration au Manitoba et 111 millions de dollars pour le Plan d'action Saint-Laurent au Québec.

Cependant, de tels fonds fédéraux n'ont pas été accordés en Colombie-Britannique.

Une grande partie du financement fédéral pour l'eau douce a été attribuée dans le cadre d'ententes avec des provinces précises afin d'assurer l'alignement des approches de financement fédérales et provinciales. Il y a là une réelle occasion d'aligner les programmes

de financement des eaux douces destinés aux provinces avec la Colombie-Britannique.

Nous constatons que deux des principaux bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique — soit le Fraser et le Mackenzie — figurent parmi les priorités du Plan d'action sur l'eau douce actuel du gouvernement fédéral, mais aucun financement n'a été engagé à cet égard.

Quand on examine les fonds accordés actuellement dans le cadre du Plan d'action sur l'eau douce, on constate que sur les 650 millions de dollars, seulement 420 millions de dollars ont été affectés. Il reste donc moins de 230 millions de dollars pour le reste du pays et les autres bassins fluviaux prioritaires. C'est nettement insuffisant pour apporter des changements significatifs et durables afin de prévenir les crises que nous observons.

**Mme Laurel Collins:** C'est vraiment décevant à entendre, étant donné que la santé et les fonctions des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique se détériorent rapidement et compte tenu de la gravité des répercussions des sécheresses.

Vous avez brièvement traité des impacts économiques des bassins hydrographiques. Pouvez-vous nous dire comment l'investissement dans le secteur des bassins hydrographiques dans son ensemble contribue non seulement à la résilience climatique, mais aussi aux nouvelles occasions d'emploi?

Expliquez-nous un peu comment c'est une manière viable de faire passer les travailleurs des industries primaires traditionnelles au secteur des bassins hydrographiques.

**Mme Coree Tull:** Je vous remercie de cette question.

Il s'agit vraiment d'une occasion de transition d'emploi vers le secteur des bassins hydrographiques. C'est le moment opportun.

L'initiative de travail pour les bassins hydrographiques a mis en lumière le rôle vraiment important que joue le secteur des bassins hydrographiques en soutenant l'emploi. En Colombie-Britannique, plus de 47 000 personnes par année travaillent pour ce secteur.

Les travailleurs des secteurs traditionnels des ressources — comme la machinerie lourde, le pétrole et le gaz, l'aquaculture ou la foresterie — ont une occasion sans pareille de se réorienter vers ce secteur en croissance. Les emplois dans le secteur des bassins hydrographiques vont du niveau d'entrée à des emplois hautement spécialisés, de saisonniers à permanents, de rôles techniques à des fonctions axées sur les politiques. Le secteur peut accueillir des personnes à diverses étapes de leur carrière, que ce soient des jeunes qui entrent sur le marché du travail ou des travailleurs expérimentés en transition.

Le secteur des bassins hydrographiques est prêt à poursuivre sa croissance au cours de la prochaine décennie. Les investissements fédéraux, notamment ceux fournis par l'entremise de mécanismes comme le fonds pour la sécurité des bassins hydrographiques de la Colombie-Britannique dont j'ai parlé plus tôt, peuvent vraiment servir de catalyseur pour favoriser la croissance dans ce secteur, tout en attirant d'autres investissements et en créant des possibilités de transition équitable pour les travailleurs, leur permettant de rester dans leur communauté grâce à des emplois permettant de subvenir aux besoins d'une famille. Ces travailleurs ont ainsi une occasion de réinvestir dans leur économie locale.

• (1725)

**Mme Laurel Collins:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Pomeroy, vous avez parlé de certaines mesures concrètes que nous devons prendre, comme la coordination nationale, la prédiction et l'identification des vulnérabilités.

Pouvez-vous nous parler de certaines des autres mesures que le gouvernement fédéral doit prendre?

**M. John Pomeroy:** Oui.

Premièrement, il faut régler le problème de la fragmentation du gouvernement fédéral. Une vingtaine de ministères, dont quatre de grande taille, ont des fonctions liées à l'eau. L'Agence canadienne de l'eau a été mise sur pied, mais ses fonctions ne lui ont pas été confiées. Ce mécanisme ne fonctionne pas encore; nous avons simplement ajouté un fragment à fouillis. Nous devons faire mieux. Il faut confier ces fonctions à l'organisme et faire en sorte qu'il fonctionne.

Deuxièmement, il faut collaborer. Dans le domaine de l'eau, nous avons besoin d'un leadership national, pas d'un leadership fédéral. Je dois dire qu'il faut sortir d'Ottawa pour se rendre dans les provinces, les territoires et les communautés afin de voir ce qu'il s'y passe.

Troisièmement, il faut financer les sciences de l'eau. Nous assistons à la fermeture du plus important programme de recherche en eau douce au monde en ce moment au Canada, sans qu'aucun suivi ne soit proposé.

Quatrièmement, il faut financer l'observation. Nous avons l'équivalent de 64 régions lacustres expérimentales avec les observatoires mondiaux sur l'avenir de l'eau. Or, ils cesseront leurs activités l'année prochaine sans financement supplémentaire. Il n'y a pas de plan de continuité.

Enfin, il faut répondre à l'urgence. Notre pays a connu une sécheresse historique, de la Colombie-Britannique au Labrador, des Prairies à l'Arctique. La situation est pire qu'elle ne l'a jamais été en Alberta et dans certaines régions de la Saskatchewan. Je ne vois cependant pas beaucoup d'intérêt ou de réaction de la part du gouvernement fédéral. En tant qu'Occidental, je n'y comprends rien.

Regardez ce qui se passe en Colombie-Britannique avec les problèmes d'hydroélectricité et d'approvisionnement en eau dans les communautés et d'autres défis. Le Grand lac des Esclaves a atteint cet automne le niveau d'eau plus bas jamais enregistré dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est une catastrophe pour le bassin du Mackenzie.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer au deuxième tour. Nous ferons la même chose. Le temps d'intervention sera réduit d'environ 40 %.

Monsieur Kram, vous disposez de trois minutes.

**M. Michael Kram:** Merci, monsieur le président.

Je commencerai par M. Pomeroy, de l'Université de la Saskatchewan, qui se trouve juste en aval des projets d'expansion de la capacité d'irrigation du lac Diefenbaker.

Pourriez-vous donner au Comité votre point de vue sur les projets?

**M. John Pomeroy:** Oui. Ces projets d'irrigation viennent essentiellement compléter le plan concernant le lac Diefenbaker, un réservoir qui a été construit à des fins d'irrigation dans les années 1960. On avait très peu recours à l'eau d'irrigation à l'époque.

Il s'agit du plus grand réservoir d'eau des Prairies et sa capacité d'irrigation est énorme.

Cela dit, il a été conçu à une époque où le climat et le régime des eaux étaient ceux du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Cette année, ce réservoir n'a reçu que 28 % de ses apports normaux. Je pense que pour la suite des choses, nous devons comprendre qu'il y aura des périodes très difficiles, des problèmes d'approvisionnement en eau dans toute la province. Lorsque le réservoir a été conçu et construit, on n'a pas tenu compte des collectivités autochtones en aval, dans le delta de la rivière Saskatchewan, le plus grand delta d'eau douce de l'Amérique du Nord. Il s'est pratiquement asséché au cours des dernières années. Les rats musqués ont disparu.

Pour ce qui est de la gestion de l'eau de ce système d'irrigation, nous devons prendre en considération des aspects qui ne se limitent pas à l'irrigation. Oui, nous pouvons le faire, mais il y a aussi l'hydroélectricité, l'approvisionnement en eau pour les collectivités, les mines et d'autres projets, ainsi que l'écosystème et les collectivités autochtones en aval. Parallèlement, il faut veiller à ce qu'il en reste suffisamment pour le lac Winnipeg et Manitoba Hydro. Tout cela est difficile, mais avec des systèmes de prévision appropriés et une exploitation à fins multiples des systèmes de réservoirs, je pense que nous pouvons y arriver. Nous pouvons réduire certaines des conséquences qu'ont la variabilité du climat et les sécheresses et inondations extrêmes sur les systèmes d'eau du centre des Prairies.

**M. Michael Kram:** Vous en avez parlé à la toute fin. En ce qui concerne l'adaptation au climat et la résilience climatique, pouvez-vous nous parler des avantages de projets d'irrigation comme celui-ci et d'autres projets?

**M. John Pomeroy:** Je pense que le Sud de l'Alberta a montré qu'il y a des effets considérables sur son économie et sur les exportations de denrées alimentaires avec la production de diverses cultures. La Saskatchewan doit penser à l'irrigation pour qu'elle ait en place ce qu'il faut sur le plan de la commercialisation de sorte que les agriculteurs veuillent irriguer leurs terres, que nous ayons le financement pour le faire et que nous cultivions des produits de grande valeur qui sont utilisés partout dans le monde.

En ce qui concerne les conséquences des changements climatiques sur d'autres régions agricoles, l'intérêt pour ce que l'Ouest du Canada et le Canada dans son ensemble peuvent produire augmentera avec le temps. Ce serait avantageux pour ce projet.

**M. Michael Kram:** Il ne me reste que quelques secondes, monsieur le président.

Je m'adresse aux représentants de l'Association nucléaire canadienne.

Je me demande si vous seriez disposés à présenter au Comité un mémoire sur les évaluations environnementales et le processus d'approbation concernant l'eau qui s'appliquent aux nouveaux projets nucléaires, ainsi que des recommandations sur la façon d'améliorer et de simplifier tout le processus.

Je pense que mon temps de parole est écoulé, monsieur le président.

• (1730)

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Taylor Roy, vous disposez de trois minutes.

**Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.):** Merci, monsieur le président. J'aurais aimé avoir beaucoup plus de temps, car j'ai beaucoup de questions à poser.

Je remercie les témoins de leur présence.

J'aimerais parler de la façon de mettre en œuvre une stratégie cohérente de gestion de l'eau. J'ai entendu des témoignages sur certaines choses que vous avez examinées, monsieur Pomeroy, dans les années 1990, et on prédisait ce qui allait se passer. Les choses n'ont pas beaucoup changé.

En ce moment, nous parlons de la création d'une agence nationale de l'eau, ce qui est extraordinaire. Elle fera un travail de consolidation et de coordination et poussera la recherche. Cependant, l'un des problèmes que j'observe constamment en Ontario, où je me trouve, c'est que nous ne travaillons pas tous dans le même sens. Les priorités et les objectifs diffèrent.

Prenons l'exemple de la voie de contournement de Bradford, une route de liaison en Ontario. Il s'agit d'une petite route de 16 kilomètres qui coûtera plus de 1,5 milliard de dollars. Elle traversera deux fois la rivière Holland et aura une énorme incidence sur le lac Simcoe. Elle empiètera sur des zones humides, des terres agricoles et toute l'infrastructure naturelle que nous devons conserver. La priorité des municipalités et du gouvernement, c'est le développement d'une nouvelle route qui contribuera à réduire les embouteillages, ce qui est vrai, mais au lieu d'envisager d'autres options, ils s'en tiennent aux mêmes solutions que celles que nous avions avant la crise climatique.

Je pense que la situation est un peu la même pour le lac Diefenbaker, d'après ce que vous disiez. C'est un projet nécessaire, mais nous devons changer la façon dont nous l'envisageons et ce que nous faisons.

À votre avis, comment pouvons-nous le faire? Même si l'Agence canadienne de l'eau opère et fait la recherche, si les municipalités et les provinces ne vont pas dans la même direction, nous aurons beaucoup de mal à atteindre nos objectifs en matière de gestion de l'eau et de lutte contre les changements climatiques.

Ma question s'adresse à M. Pomeroy.

**M. John Pomeroy:** Nous devons veiller à ce que, dans quelques décennies, nous ne regrettons pas que nos projets de développement aient été réalisés en raison de l'évolution rapide des conditions.

Vous avez parlé de l'aménagement des routes. Les sels de voirie sont très utilisés dans le Sud de l'Ontario. Ils rendent, en fait, le rétablissement des lacs de l'Ontario beaucoup plus difficile, car ils provoquent une stratification de l'eau, ce qui a pour effet d'y piéger davantage de phosphore et de favoriser la prolifération d'algues. Il s'agit de récents travaux de recherche de l'Université de Waterloo.

Ces résultats et les mesures d'atténuation doivent être pris en considération dans le cadre de tels projets. Comment peut-on construire la route sans causer ces effets? C'est un sujet auquel des Canadiens travaillent depuis longtemps, et je pense que c'est possible, mais nous devons planifier les choses en fonction des conditions hydroclimatiques du milieu du XXI<sup>e</sup> siècle, et non de celles du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, et c'est ce qui sera déterminant.

[Français]

**Le président:** Merci.

Madame Puzé, vous avez la parole pour environ une minute et demie.

**Mme Monique Puzé:** D'abord, j'ai une demande pour Mme Baker, parce qu'elle n'a pas répondu à ma question. Je veux savoir ce que l'Association nucléaire canadienne a l'intention de faire pour évaluer et gérer le cumul de déchets radioactifs dans les cours d'eau, alors que la rivière des Outaouais est déjà contaminée par le tritium, par exemple. J'aimerais qu'elle nous envoie la réponse par écrit.

J'aimerais aussi poser une question à Mme Maezo. On parle beaucoup de l'Agence canadienne de l'eau, mais il y a aussi la question de la sécurité alimentaire. Cet été, on sait que des gens sont décédés après avoir consommé des cantaloups contaminés, par exemple.

A-t-on les bonnes priorités en parlant de l'Agence canadienne de l'eau? Ne devrait-on pas parler plutôt de la sécurité alimentaire et de façons de la renforcer, en particulier à la frontière?

**Mme Maria José Maezo:** Bien sûr, la sécurité alimentaire est une priorité. Avec les changements climatiques, on risque de recevoir moins d'importations venant de pays qui ont aussi des problèmes. Cela peut être géré de toutes sortes de façons, notamment par des moyens commerciaux.

En ce moment, par exemple, on pourrait mettre en valeur davantage nos producteurs locaux pour les aider, comme nos fermes laitières et bovines, qui ont les plus hautes normes environnementales et qui ont une incidence beaucoup moins importante sur l'environnement que nos voisins des États-Unis, par exemple. Il faudrait donner la priorité aux mesures visant à aider nos fermes locales à rester saines et durables et à garder leur territoire agricole vital.

• (1735)

**Le président:** Merci.

Madame Collins, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Laurel Collins:** Merci, monsieur le président.

La question s'adresse à Mme Tull.

Mon collègue Taylor Bachrach, député de Skeena—Bulkley Valley, a présenté une motion qui a été adoptée par ce comité qui demande au gouvernement fédéral de créer un fonds d'un milliard de dollars pour la protection des bassins versants avec l'aide du gouvernement de la Colombie-Britannique et d'autres investisseurs.

Pourriez-vous expliquer pourquoi la création d'un tel fonds est essentielle?

**Mme Coree Tull:** Je félicite le Comité d'avoir adopté la motion en question.

Il est extrêmement important qu'on se rende compte de l'ampleur des investissements qui sont nécessaires pour faire face aux catastrophes et aux sécheresses de l'été dernier. La gravité de la crise à laquelle nous assistons ne cesse de se confirmer. Avec la sécheresse qui se poursuit actuellement, nous constatons que les réserves d'eau potable des Premières Nations et des municipalités sont dangereusement basses.

L'état d'urgence local est toujours en vigueur dans le village de McBride. Les éleveurs manquent de foin pour le bétail, les niveaux des cours d'eau sont bas et la production d'énergie hydroélectrique est considérablement réduite en raison des niveaux d'eau. Des investissements nous permettent d'anticiper ces crises. Ils nous permettent d'effectuer les travaux nécessaires pour renforcer la sécurité des bassins hydrographiques.

Des recherches ont été effectuées sur l'ampleur des besoins. Il s'agit d'un montant généreux, mais on parle de 3 milliards de dollars, soit environ 300 millions de dollars par année, à investir dans nos bassins hydrographiques. Il s'agit de reconstruire nos défenses naturelles, telles que les forêts, les zones humides et les rives des cours d'eau. Ce sont vraiment les premières lignes de défense contre...

**Le président:** Je suis désolé de vous interrompre, mais notre temps est limité.

Monsieur Leslie, vous disposez de trois minutes.

**M. Branden Leslie:** Merci, monsieur le président.

Je commencerai par Mme Baker.

Il semble que bien des gens ici présents soient contre le nucléaire. Je pense à notre ministre de l'Environnement, M. Guilbeault, qui avait dit, sur Twitter — je ne sais pas si c'était avant ou après son arrestation —, qu'il était temps de fermer la centrale nucléaire de Pickering. Heureusement, on n'en a pas tenu compte.

Je voudrais connaître votre opinion ou savoir ce que vous conseillez en ce qui concerne les eaux douces et la remise à neuf de la centrale nucléaire de Pickering. Saviez-vous que le ministre avait publié ce gazouillis à ce sujet?

**Mme Jill Baker:** Je ne suis pas vraiment beaucoup ce qui se dit sur Twitter. Je ne peux donc pas faire de commentaires sur le gazouillis du ministre.

Pourriez-vous répéter l'autre partie de votre question?

**M. Branden Leslie:** Il s'agit simplement de savoir ce que vous conseillez au sujet de la gestion des eaux douces dans le cadre de la remise à neuf de la centrale nucléaire de Pickering.

**Mme Jill Baker:** En fait, je ne sais pas du tout comment fonctionne cette centrale en particulier. Je ne pense pas pouvoir répondre à la question.

Je peux dire que toute remise à neuf ou toute centrale qui est en activité au Canada est très étroitement surveillée par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, y compris en ce qui concerne l'utilisation de l'eau. La qualité de l'eau est également surveillée de près par Environnement et Changement climatique Canada.

Je demanderais à M. Mirmiran s'il a quelque chose à ajouter à ce sujet.

**M. Sorouche Mirmiran:** Merci.

En général, l'eau que prend une centrale électrique est rejetée dans les eaux par la suite. Ainsi, lorsqu'il est question de l'utilisation de l'eau douce, c'est l'un des moyens les plus durables d'utiliser l'eau douce pour produire de l'énergie.

En ce qui concerne la remise à neuf, il s'agit d'une occasion d'utiliser de nouveaux systèmes ou composants afin de faire un meilleur usage de l'eau pour ce qui est des déchets, par exemple, ou même du refroidissement. Une remise à neuf consiste simplement à chan-

ger le système et les composants pour prolonger la durée de vie d'une centrale nucléaire. C'est une occasion d'améliorer l'empreinte environnementale, entre autres.

Merci.

**M. Branden Leslie:** Merci.

Il doit être plutôt frustrant pour une association de constater qu'il règne un tel sentiment antinucléaire chez un si grand nombre de députés. Je suis curieux de savoir quel type de travail vous faites pour essayer d'informer les gens.

Je sais que notre comité envisage d'aller visiter une installation d'exploitation des sables bitumineux. J'aimerais savoir si vous seriez prête à demander à l'un des membres de votre association d'ouvrir ses portes pour que nous puissions aller voir le travail qui est entrepris en ce qui concerne les déchets nucléaires, ainsi que les activités qui sont menées pour augmenter la production d'énergie de base fiable tout en aidant à préserver notre environnement, ici, au Canada.

**Le président:** Je suppose que la réponse est oui.

• (1740)

**Mme Jill Baker:** Oui.

**Le président:** Merci. Nous devons nous arrêter là.

Nous allons passer à M. Ali qui sera notre dernier intervenant.

Avant de donner la parole à M. Ali, je tiens à rassurer M. Deltell. Les noms qu'il demande ont été obtenus et nous enverrons un avis. Il doit être traduit, car cela doit être fourni dans les deux langues officielles. Dès que la traduction aura été obtenue, les noms seront envoyés à tous les membres du Comité.

Allez-y, monsieur Ali.

**M. Shafqat Ali:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Pomeroy, merci beaucoup d'être venu aujourd'hui. Vous avez un savoir immense. J'ai appris beaucoup de choses en vous écoutant.

Je sais que vous avez parlé de certaines questions relatives à l'eau douce. J'aimerais que vous me donniez plus de détails sur votre point de vue.

Existe-t-il des problèmes majeurs liés à l'eau douce au Canada auxquels le gouvernement fédéral ne s'attaque pas de manière adéquate? Dans l'affirmative, quels sont-ils et comment peut-on mieux s'y attaquer?

**M. John Pomeroy:** Je vous remercie de la question.

Je crois qu'il y a trois principaux éléments au sujet desquels le gouvernement fédéral pourrait améliorer son approche.

Des spécialistes ont déjà mentionné l'un d'entre eux devant ce comité. Il s'agit d'améliorer les prévisions relatives à l'eau. Les provinces et les territoires ont besoin d'aide. Certaines grandes et riches provinces disposent d'excellents modèles informatiques à cet égard. Les Américains utilisent des superordinateurs pour tout faire, ce qui n'est pas notre cas. Certaines provinces utilisent des feuilles de calcul Excel pour la prévision des crues. Notre pays doit faire mieux à cet égard. Nous économiserions alors de l'argent — 20 pour 1.

Le deuxième concerne les eaux transfrontalières. Nous ne les gérons pas très bien. Nous n'avons pas connu de tensions transfrontalières graves dans ce pays. Je crois que c'est ce qui nous attend cette année, dans l'Ouest et dans le Nord. Nous connaissons d'autres problèmes avec les Américains. Quatre-vingts pour cent des Canadiens vivent le long des eaux dont une partie se trouve aux États-Unis. Nous devons faire très attention à cette relation, ainsi qu'à nos relations interprovinciales, pour nous assurer que notre fédération demeure pacifique et amicale.

Enfin, la semaine dernière, j'ai passé la matinée avec la Fédération des nations autochtones souveraines en Saskatchewan. Ces nations ont toujours de graves problèmes d'eau, notamment pour ce qui est de la protection des sources d'eau et de l'approvisionnement en eau, et certaines collectivités ont d'autres problèmes. Elles ont également de nombreuses idées de solutions. Je pense qu'accroître la collaboration avec elles serait bénéfique pour tout le monde et les aiderait certainement à surmonter la crise qu'elles vivent actuellement.

**M. Shafqat Ali:** Merci.

Comme vous le savez, le gouvernement fédéral travaille actuellement à l'établissement d'une agence canadienne de l'eau indépendante dans le cadre du projet de loi qui est à l'étude présentement à la Chambre des communes. Selon vous, quelles doivent être les priorités de cette agence au moment de se doter d'une capacité et de commencer son travail?

**M. John Pomeroy:** J'ai été très heureux de voir le dossier relatif à l'Agence canadienne de l'eau progresser. Il s'agit d'un rêve de longue date qui se réalise pour de nombreuses personnes qui étaient d'avis qu'il serait utile que le fédéral joue un rôle de premier plan.

Premièrement, il faut mettre l'accent sur les observations. Les observations sur la quantité d'eau et sur la qualité des eaux devraient être rassemblées et diffusées aux Canadiens à l'échelle du pays grâce à un travail de collaboration.

Deuxièmement, des prévisions peuvent être ajoutées à ces observations. Elles vont de pair. Encore une fois, il y a cette aide à

l'échelle nationale pour les provinces, les municipalités, les territoires et les Premières Nations.

Troisièmement, il y a les eaux transfrontalières. Nous devons nous soucier de nos relations en ce qui concerne les eaux transfrontalières.

Quatrièmement, il y a la gestion intégrée des bassins hydrographiques, qui n'existe pas au Canada, mais il nous faudra changer cette situation. Elle existe maintenant en Europe. C'est certainement quelque chose qui peut se faire entre les provinces. Nous devons le faire pour nous adapter aux pressions que les changements climatiques exerceront sur nos eaux douces à l'avenir.

Merci.

**M. Shafqat Ali:** Merci.

**Le président:** Monsieur Pomeroy, je vous remercie d'être venu en personne pour nous parler de votre expérience, de vos connaissances et de votre vision des choses. Votre témoignage et celui de tous les témoins qui ont comparu aujourd'hui au sein des deux groupes aideront nos analystes à rédiger un rapport qui, je l'espère, aura une incidence considérable.

Je remercie les témoins.

Nous sommes impatients de poursuivre cette étude et de produire un rapport qui reflétera vos points de vue.

Encore une fois, je vous remercie.

[Français]

Je remercie les membres du Comité de leur présence.

Bonne fin de semaine à tous.

Au plaisir de se revoir la semaine prochaine.

La séance est levée

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>